



Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Rapport annuel 2002





Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Rapport annuel 2002

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Rapport annuel 2002

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2003 - 36pp. - 21 x 29.7 cm

ISBN 92-897-0216-8

© Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2002

Pour les droits de traduction ou de reproduction, s'adresser au directeur de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Wyattville Road, Loughlinstown, Dublin 18, Ireland.

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail est un organe autonome de l'Union européenne, créé pour aider à l'élaboration de politiques liées aux problèmes de société et du travail. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez consulter le site web de la Fondation à l'adresse suivante: www.eurofound.eu.int.

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail a été créée par le règlement (CEE) n° 1365/75 du Conseil de ministres. L'article 2 précise que:

- 1. La Fondation a pour mission de contribuer à la conception et à l'établissement de meilleures conditions de vie et de travail par une action visant à développer et à diffuser les connaissances propres à aider cette évolution.*
- 2. Dans cette perspective, les tâches de la Fondation sont de développer et d'approfondir, à la lumière de l'expérience pratique, les réflexions sur l'amélioration du milieu de vie et des conditions de travail à moyen et à long terme et de déceler les facteurs de changement. Dans l'exécution de ces tâches, la Fondation tient compte des politiques communautaires en ces domaines et elle éclaire les institutions de la Communauté sur les objectifs et les orientations envisageables en leur transmettant notamment les connaissances scientifiques et les données techniques.*

Les dispositions de l'article 13.1 du règlement stipulent que le conseil d'administration doit adopter chaque année un rapport général sur les activités, la situation financière et les perspectives de la Fondation. Le présent rapport, qui couvre l'année 2002, a été présenté au conseil d'administration de la Fondation, qui l'a adopté lors de sa 68^{ème} réunion le 27 mars 2003. Conformément à l'article 13.2 du règlement, le rapport est communiqué aux institutions de l'UE et au Comité économique et social européen.

La présente publication contient quatre des onze annexes du Rapport annuel de l'an 2002.

La version officielle du rapport peut être téléchargée sur le site web www.eurofound.eu.int de la Fondation ou à la demande du centre d'information à l'adresse suivante:

**Fondation européenne pour l'amélioration
des conditions de vie et de travail**

Wyattville Road
Loughlinstown
Dublin 18
Ireland

Téléphone: (353 1) 2043100 • Fax: (353 1) 2826456
E-mail: information@eurofound.eu.int • www.eurofound.eu.int

Sommaire

Améliorer la qualité de vie et de travail en Europe	4
Vers une nouvelle orientation: vue d'ensemble des activités de la Fondation	5
La qualité de la vie en Europe: conditions de vie	7
Des emplois meilleurs, une vie meilleure: conditions de travail	11
L'élargissement du champ d'action: relations industrielles	15
L'Observatoire européen sur le changement	19
Une approche intégrée: les thèmes transversaux	22
Les activités de développement	24
Une notoriété accrue: les informations et la communication	25

Annexes

1. Budget 2002 de la Fondation	28
2. Conseil d'administration	29
3. Comité d'experts	31
4. Personnel de la Fondation	32



Améliorer la qualité de vie et de travail en Europe

C'est sous le thème de la promotion d'un emploi meilleur que la Fondation s'est lancée dans l'entreprise prioritaire de son programme de travail quadriennal 2001-2004 – Analyser et anticiper les changements pour soutenir les progrès socioéconomiques. Les détails de ce programme sont exposés dans ce rapport annuel. L'année a été marquée par les préparatifs en vue de l'élargissement, avec l'extension des moyens et de la portée géographique des outils de suivi de la Fondation et la préparation de l'implication des pays candidats dans le travail de la Fondation en 2003.

Le programme quadriennal de la Fondation met en relief la nécessité de relier l'analyse des conditions de vie au caractère évolutif de l'emploi, de l'organisation du travail et des conditions de travail, ainsi qu'à la modernisation de la protection sociale et des services sociaux. Après la mise en place du cadre de travail d'une importante enquête de données en 2002, la qualité de vie de la population européenne sera au centre des travaux de la Fondation en 2003 et 2004.

Nous espérons que le travail de la Fondation aura un impact plus vaste et plus profond en nous concentrant sur un nombre réduit de projets de recherche essentiels et en amplifiant l'analyse transversale des résultats. Tout en continuant d'utiliser de façon optimale nos ressources budgétaires et humaines, nous bénéficions aussi à présent de fonds provenant de l'initiative PHARE de la Commission européenne, qui nous permettront de mener à bien des activités importantes dans les pays en voie d'adhésion.

La Fondation a été créée dans le but de fournir aux décideurs politiques européens des connaissances et des informations favorisant l'amélioration des conditions de vie et de travail. Nous continuerons de mettre notre expertise au service de ce processus et nous nous concentrerons sur le thème de l'année 2003 "la diversité en tant qu'opportunité pour l'Europe".

Raymond-Pierre Bodin
Directeur

Eric Verborgh
Directeur-adjoint



Vers une nouvelle orientation: vue d'ensemble des activités de la Fondation

Des changements importants se sont produits en 2002 tant dans l'orientation des activités de la Fondation que dans sa production. Dans le cadre du programme quadriennal de la Fondation pour 2001-2004, des activités de suivi ont été intégrées à tous les domaines de base, les travaux de recherche stratégique sont désormais exécutés sur des thèmes moins nombreux mais ayant plus de poids, et la Fondation met en œuvre un nombre plus grand d'activités interdisciplinaires. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie en matière d'information, la Fondation fait désormais des efforts particuliers pour produire des informations de meilleure qualité et mieux ciblées. Les résultats de ces efforts sont déjà manifestes: la notoriété de la Fondation a beaucoup augmenté et son rôle de plate-forme permettant des débats constructifs au niveau européen a été considérablement renforcé.

>> Le suivi de la qualité de la vie en Europe

Le nouvel outil de suivi et de compte rendu sur les conditions de vie et la qualité de la vie dans l'ensemble de l'Europe a été élaboré en 2002. L'enquête, qui sera menée en 2003, portera sur l'emploi, les ressources économiques, la vie familiale, la vie communautaire, la santé et l'éducation. Les liens entre ces domaines en formeront un autre aspect important. L'accès aux services sociaux, tels que les services de santé, et leur qualité seront également des thèmes clés. Cet instrument de suivi et de compte rendu est actuellement étendu progressivement aux pays candidats.

>> Publication des cahiers de la Fondation

En 2002, des efforts concertés ont été entrepris pour consolider les travaux de recherche de la Fondation sur des sujets spécifiques et pour les présenter sous un format accessible. Ces efforts ont pour objectif de fournir une vue d'ensemble concise de travaux menés sur des thèmes spécifiques liés à l'agenda de l'UE sur la politique sociale et reposant sur des travaux de recherche existants de la Fondation. Chaque cahier de la Fondation est l'aboutissement de sa démarche interdisciplinaire, qui cible des thèmes transversaux spécifiques. Trois cahiers de la Fondation ont été présentés jusqu'à présent et couvrent deux des thèmes transversaux, "promouvoir un meilleur emploi", "renforcer l'égalité des chances pour les hommes et les femmes". Ceux-ci sont intitulés: *La qualité du travail et de l'emploi en Europe*, *L'accès à l'emploi des groupes vulnérables* et *La qualité du travail et de l'emploi des femmes*. Les préparations concernant des cahiers sur les trois autres thèmes "gérer la diversité", "soutenir l'insertion sociale" et "examiner l'utilisation du temps" ont déjà commencé.

>> Changement dans la recherche stratégique

L'importance relative accordée aux activités de suivi et à la recherche stratégique a commencé à changer. Des ressources plus importantes sont désormais consacrées au suivi. Bien que le programme de travail ne prévoit désormais qu'un nombre plus réduit de projets de recherche stratégique, ces derniers seront beaucoup plus approfondis et importants qu'auparavant. De plus, un grand nombre des sujets sont de plus en plus transversaux et englobent la plupart des domaines de recherche de base. Il faut citer à cet égard les études sur la responsabilité sociale de l'entreprise, abordées sous des points de vue différents de la restructuration, de l'externalisation, de l'environnement et de la collectivité locale, ainsi que l'enquête sur les entreprises relatives au temps. De même, les équipes de recherche participent toutes aux activités de développement actuelles concernant la société de la connaissance ainsi que la mobilité et l'immigration.

>> Une notoriété accrue

L'introduction en 2002, pour la première fois, d'un thème central d'information et de communication a permis la diffusion d'un message plus cohérent aux publics cibles de la Fondation. En 2002, environ 50% des activités d'information et de communication se rattachaient au thème "promouvoir un meilleur emploi".

La décision de promouvoir le site web de la Fondation comme outil principal d'information et de diffusion s'est avérée un succès. *Eurofound* a connu une augmentation de 78% du nombre de ses utilisateurs par rapport à 2001. Le site web de l'EIRO a bénéficié d'une augmentation encore plus notable durant la même période, et le nombre de consultations du portail web de l'EMCC semble prometteur. En 2002, le développement de bases de données pour l'Observatoire des conditions de travail et l'"enquête sur la qualité de la vie" sur le web ont fait également l'objet de travaux importants.

En 2002, on a également consacré des efforts plus importants aux publications. De nouveaux types de publications ont été produits suite à l'introduction d'une nouvelle identité visuelle et dans l'ensemble, le nombre de publications a augmenté. *Communiqué*, la lettre d'information de la Fondation, a été remanié et la couverture médiatique a augmenté considérablement durant l'année. Les visites à la Fondation ont également connu une hausse de 45% par rapport à 2001.

>> Amélioration du ciblage

Les contacts avec les institutions européennes ont été renforcés avec l'ouverture du bureau de liaison en janvier, à Bruxelles. Déjà, la diffusion des informations de la Fondation aux commissions du Parlement européen et aux sections du Comité économique et social européen (CESE) s'est améliorée considérablement. La collaboration avec la Commission est désormais menée de manière plus régulière et plus intensive et a abouti à des rapports conjoints dans les domaines des relations industrielles et des conditions de vie.

Des Centres de liaison nationaux ont été créés dans sept États membres en vue d'améliorer la transmission des informations entre la Fondation et ses publics nationaux. Après la première phase de mise en œuvre, qui s'étend de la fin 2002 au milieu de 2003, une évaluation sera exécutée avant de les étendre, éventuellement, à tous les États membres en 2004.

>> Un forum de débats


Le premier Forum de la Fondation, sur le thème "L'Europe fait la différence - Les enjeux du modèle social", a eu lieu en août 2002 à Dublin avec le soutien du gouvernement irlandais. L'évaluation du Forum a permis de promouvoir la Fondation comme centre de connaissances et de développer son rôle de forum de débats. Il a également augmenté la notoriété de la Fondation. Parmi les participants, on comptait quatorze ministres de l'UE et des pays candidats ainsi que des acteurs et des théoriciens européens éminents du domaine de la politique socioéconomique. Ce Forum aura lieu à l'avenir tous les deux ans, en alternance avec des séminaires préparatoires.

>> Amélioration de l'efficacité interne

Une nouvelle répartition des responsabilités entre l'unité information et communication et l'unité technologies de l'information et des communications (TIC) a été effectuée avec l'arrivée du nouveau chef de l'unité TIC à l'automne 2002. Les activités d'information et de communication sont désormais axées plus fortement sur le contenu et les moyens de communication. Des séminaires de recherche interne ont été organisés pour améliorer les flux d'informations et de nouvelles structures ont été créées pour permettre un meilleur suivi budgétaire de chaque projet. Le recrutement d'un attaché de presse à plein temps (début 2002) et d'autres éditeurs des sites web, ainsi que d'un rédacteur en chef en janvier 2003, permettra d'améliorer la qualité et l'efficacité.

>> Initiatives relatives à l'élargissement

Les visites effectuées par la direction en 2000 dans les treize pays candidats et les nombreuses réunions organisées avec des représentants des gouvernements et des partenaires sociaux ont permis à la Fondation de mieux appréhender le tripartisme, tel qu'il est mis en œuvre dans ces pays, ainsi que des aspects nationaux du domaine de la politique sociale. Ces visites ont été exécutées dans le cadre des préparations de la Fondation à l'élargissement de l'UE. Les pays candidats sont désormais intégrés au programme de travail de la Fondation, en particulier à ses outils de suivi, ses réseaux de recherche, et sont invités à la Fondation et aux manifestations qu'elle organise.



La qualité de la vie en Europe: conditions de vie

L'examen de la qualité de vie dans l'ensemble de l'Europe demeure l'objet principal des travaux de la Fondation dans le domaine des conditions de vie en 2002.

La Fondation a lancé en particulier une nouvelle initiative de suivi et de compte rendu des conditions de vie et la qualité de la vie dans l'ensemble de l'Union européenne et dans les pays candidats. Un atelier a été organisé en octobre pour examiner la manière dont les activités de suivi peuvent contribuer à l'étalonnage au niveau européen et pour étudier la meilleure façon de renforcer les liens avec diverses initiatives de suivi mises en œuvre dans l'ensemble de l'Europe. Un rapport intitulé *Démarches intégrées en ce qui concerne les politiques actives d'aide sociale et d'emploi* a été publié et lancé lors d'une conférence conjointe organisée avec le gouvernement espagnol durant la présidence du Conseil européen. Des travaux de recherche stratégique ont également été exécutés dans le domaine conditions de vie sur la responsabilité sociale de l'entreprise, l'organisation du temps durant la vie et sur le lien entre les maladies chroniques et les handicaps et les aspects plus généraux de l'insertion sociale et de la qualité de la vie.

>> Le suivi de la qualité de la vie en Europe

La Fondation s'est lancée dans une nouvelle initiative de suivi et de compte rendu sur les conditions de vie et la qualité de la vie en Europe. La première tâche a été d'élaborer une approche des conditions de vie qui corresponde à la mission de la Fondation, et donc aux besoins des décideurs, en particulier au niveau européen.

Un rapport définissant l'axe principal de la stratégie de la Fondation en matière de suivi a été préparé. Il conclut que, dans le champ étendu des questions relatives aux conditions de vie, les domaines de l'emploi, des ressources économiques, de la famille, de la participation à la société et à la communauté, de la santé et de l'éducation font tous partie de cet axe. Le rapport a également souligné la nécessité d'examiner les liens entre ces thèmes, notamment ceux qui relient la vie professionnelle, familiale et communautaire. Le temps et son utilisation sont considérés comme une dimension transversale importante. Le rapport établit également que l'accès à des services tels que la santé, l'éducation, les technologies de l'information, l'emploi et les services sociaux ainsi que leur qualité sont essentiels pour la qualité de vie, mais qu'ils ont fait l'objet d'une attention insuffisante dans d'autres activités de suivi.

Le suivi des changements dans le temps est un élément essentiel de cette activité. Toutefois, pour comprendre des aspects multidimensionnels tels que les conditions de vie et la qualité de la vie, il est nécessaire d'étudier les liens non seulement entre leurs différentes dimensions, mais aussi avec des facteurs extérieurs. Il s'agit d'une tâche plus complexe, qui, pour être bénéfique et fournir les bases nécessaires à une politique reposant sur des données probantes, doit être exécutée au moyen d'une approche analytique plutôt que descriptive.

Une base de données d'indicateurs statistiques reposant sur des données communautaires existantes, qui servira d'outil interne, a été constituée. Cette activité a mis en lumière la nécessité d'informations nouvelles. Ce besoin sera en partie satisfait par une enquête sur la "qualité de la vie des Européens" qui sera menée dans 28 pays en mai et juin 2003. Un réseau d'experts, regroupant des membres de chacun des pays candidats, participera à ce travail et à l'interprétation des résultats.

>> Un champ étendu pour la recherche stratégique

La gestion du temps

La recherche et les travaux conceptuels se sont poursuivis sur l'organisation de l'utilisation du temps durant la vie active pour satisfaire à d'autres besoins sociaux, tels que le soin de la famille, l'éducation ou le bénévolat. Leur thème central est celui du changement de l'aménagement du temps pour améliorer la qualité de la vie. Les besoins et intérêts différents des groupes concernés - les travailleurs, les employeurs et le gouvernement - ont été pris en considération dans l'examen des implications des options nouvelles en matière de temps et des aménagements du temps qui en résultent. Le rapport de concept a élaboré des approches visant à créer une situation dans laquelle aucune des différentes catégories d'acteurs concernés ne serait lésée. Un rapport explicatif sur les nouveautés récentes en matière de politique mises en œuvre dans les États membres de l'UE, au Japon et aux États-Unis, a également été préparé. Les premiers résultats de l'étude ont été présentés à un atelier organisé en novembre à Bruxelles. Les débats ont souligné l'importance stratégique de nouvelles dispositions sur le temps de travail au cours de la vie. On observera, par exemple, un lien direct à des questions telles que l'amélioration de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'employabilité, l'augmentation de l'offre de travail et du taux d'emploi, le maintien des retraites et l'augmentation de l'âge effectif du départ à la retraite. Les travaux prévus dans ce domaine accorderont une attention soutenue à d'autres travaux de recherche de la Fondation sur les questions de temps, tels que "l'enquête en entreprise sur le temps", ainsi qu'à de nouvelles données sur l'utilisation du temps intégré à l'instrument de suivi sur les conditions de vie et la qualité de la vie.

La maladie et l'inclusion

Les personnes qui souffrent d'une maladie chronique ou d'un handicap sont le sujet de l'étude *La maladie et l'inclusion*. Conformément aux conclusions du sommet de Lisbonne, le rapport détermine les mesures politiques clés nécessaires pour promouvoir leur inclusion sociale et améliorer leurs possibilités d'emploi. L'étude conclut que malgré des mesures récentes prises par les acteurs publics et privés concernant ce groupe, des obstacles continuent à s'opposer à la réalisation de cet objectif. Il faudrait disposer de plus de données sur les personnes qui souffrent d'une maladie chronique mentale ou physique et mieux intégrer leurs besoins dans les politiques du secteur public et des entreprises. Le projet de rapport, qui décrit les problèmes rencontrés par cette catégorie et les mesures politiques clés visant à promouvoir leur inclusion, a été présenté lors d'un atelier organisé en novembre, à Bruxelles.

La responsabilité sociale de l'entreprise

Le thème de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) englobe un éventail étendu de questions importantes pour la Fondation: l'insertion sociale, la communauté locale, l'environnement, les conditions de travail et la diversité. Dans ce

contexte, la Fondation a lancé deux projets sur la responsabilité sociale de l'entreprise en 2002. L'unité conditions de vie a examiné la participation des entreprises au développement de la communauté locale et aux activités environnementales, tandis que l'unité conditions de travail a étudié la question du point de vue des restructurations et de l'externalisation. Quarante études de cas ont été sélectionnées pour le projet conditions de vie, couvrant les différents modèles de l'état-providence en vigueur dans l'UE. Les projets concluent que les motifs des entreprises qui mettent en œuvre des activités dans ce domaine sont très complexes. Ceux-ci comprennent l'amélioration de leur image de marque, l'amélioration des processus de recrutement, la philanthropie, l'adaptation à la culture et au style de gestion de la protection sociale. Toutefois, il est également manifeste que les entreprises n'accordent pas suffisamment d'attention à l'analyse des coûts et bénéfices des activités de RSE. Un atelier organisé en octobre à Dublin pour diffuser les résultats a attiré un large éventail de participants, y compris des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen, des ONG, des partenaires sociaux, des milieux de la collectivité locale et des entreprises, ainsi que des chercheurs. Un rapport final couvrant les résultats des deux projets sera publié.

L'accès à l'emploi

Le Cahier n° 2 de la Fondation, intitulé *L'accès à l'emploi des groupes vulnérables*, repose sur les travaux de recherche exécutés par la Fondation concernant les problèmes affrontés par les personnes fortement menacées par l'exclusion de l'emploi: les travailleurs âgés, les handicapés, les représentants des minorités ethniques et d'autres groupes défavorisés. Ce cahier recense les politiques et stratégies qui ont été élaborées pour satisfaire à leurs besoins et examine les travaux existants de la Fondation pour étudier la meilleure manière de mettre en œuvre ces stratégies au niveau local.

• Façonner les services sociaux de l'avenir en Europe

La Fondation a contribué à la dixième conférence sur les services sociaux européens qui s'est déroulée du 5 au 7 juin à Barcelone. Le débat a porté sur l'avenir de la protection sociale: son financement, ses prestataires, les responsables de la définition des priorités et du suivi de la qualité et la participation des citoyens. Elle était organisée par le Réseau social européen avec l'aide de la Fondation et a attiré plus de 400 participants. Ceux-ci se composaient principalement de directeurs, de responsables et de professionnels des services de santé et de protection sociale, venant des secteurs publics et privés, de représentants des administrations locales et régionales, de responsables et de représentants des usagers des services sociaux. La contribution de la Fondation portait sur l'examen des indicateurs et normes de qualité dans les services sociaux. La Fondation a également organisé un atelier intitulé "Prospects for the future supply of care workers for dependent older people" (Perspectives pour la disponibilité du personnel soignant pour les personnes âgées dépendantes).

- **Les stratégies d'insertion de l'emploi sur le marché du travail comme instrument d'inclusion sociale**

Cette conférence, qui s'est déroulée les 17 et 18 juin à Tolède, était organisée conjointement par la Fondation et le ministère espagnol de l'emploi et des affaires sociales sous les auspices de la présidence espagnole de l'UE. Les participants ont examiné les mesures visant à améliorer l'emploi des groupes vulnérables, en utilisant une approche plus exhaustive reposant sur des politiques et services mis en œuvre dans des secteurs tels que la protection sociale, la santé et l'éducation ainsi que des mesures d'insertion dans l'emploi. Les quatre ateliers sur l'activation, la coordination, la prévention et l'évaluation se sont appuyés sur des exemples de bonnes pratiques mises en œuvre dans les États membres et ont tiré des enseignements concernant à la fois la pratique et les politiques. La conférence a conclu que l'on dispose d'informations insuffisantes sur les groupes vulnérables et que le rôle des acteurs au niveau local doit être renforcé, y compris en favorisant la création d'organisations liées à ces groupes. Les entreprises doivent posséder des connaissances plus approfondies des politiques sociales pour pouvoir assumer pleinement des responsabilités sociales. Le Cahier n° 2 de la Fondation, *L'accès à l'emploi des groupes vulnérables*, a été lancé officiellement à la conférence.

- **Les personnes assurant les soins - comment répondre à la demande**

La meilleure manière de répondre à la demande croissante pour le personnel soignant a fait l'objet d'une conférence organisée les 20 et 21 juin à Sheffield, au Royaume-Uni. Organisée conjointement par la Fondation et l'Université de Sheffield Hallam, en Angleterre, elle s'est appuyée sur des travaux de recherche antérieurs de la Fondation sur les services d'aide ménagère. Les ateliers ont porté sur les difficultés de créer des emplois et des entreprises dans le secteur des soins et sur les possibilités qui s'offrent dans ce domaine, sur les questions relatives à la formation et aux compétences, sur les conditions de travail et la protection sociale et sur l'impact des différents régimes de financement sur les relations d'emploi. Dans ce secteur, la difficulté principale est causée par la contradiction entre des exigences relatives à une amélioration de la qualité, ainsi qu'à une disponibilité et une accessibilité plus grande des services, et un contexte où les coûts sont un problème croissant. En 2003, la Fondation poursuivra son examen des mesures destinées à augmenter le nombre de personnel soignant pour enfants et personnes âgées qui vivent chez elles.

Principaux événements

4-5 février

Extension of working life, gradual and flexible retirement systems, Lanzarote.

Conférence de la présidence espagnole de l'UE. Rob Anderson a présenté une communication intitulée "Company measures in favour of an ageing workforce" (Mesures d'entreprise en faveur d'une main-d'œuvre vieillissante).

5-7 juin

Shaping the future of social services in Europe, Barcelone.

Conférence du Réseau social européen. La Fondation a effectué une présentation plénière (Rob Anderson) et a organisé un atelier intitulé "Prospects for the future supply of care workers for dependent older people" (Perspectives pour la disponibilité du personnel soignant pour les personnes âgées dépendantes), présidé par Hubert Krieger.

2-3 septembre

Labour supply and diversity – locally to globally, Göteborg.

Conférence internationale. Henrik Litske a présenté une communication sur les migrations et la mobilité.

16-17 octobre

Indicators and Quality of Social Services in a European context, Berlin.

Conférence de l'Observatoire pour le développement des services sociaux en Europe. Hubert Krieger et Rob Anderson ont présidé les sessions d'ouverture et de clôture.

17-18 octobre

European round table on poverty and social Exclusion, Aarhus.

Présidence danoise et Commission européenne. Philippe Bronchain a présenté une communication intitulée "Socio-economic problems of chronically ill and disabled people in Europe" (Problèmes socioéconomiques des personnes souffrant de maladies chroniques et des handicapés en Europe).

FOCUS


Démarches intégrées en ce qui concerne les politiques actives d'aide sociale et d'emploi

Recherche stratégique

Au cours de la dernière décennie, les politiques sociales européennes ont été très influencées par le paradigme "active welfare state" (état-providence actif), qui donne la priorité à la demande d'emploi et à l'importance des mesures d'intégration sur le marché du travail, en faisant passer les citoyens de la dépendance au travail. Ce phénomène se reflète dans la stratégie européenne de l'emploi qui a pour objectif d'augmenter le taux d'emploi à la fois par des mesures actives en matière de marché du travail, surtout l'éducation et la formation, et par le biais de réformes favorables à l'emploi dans les domaines de la sécurité sociale et de la fiscalité. Les allocataires de prestations sociales sont davantage des participants aux mesures d'insertion professionnelle, ce qui renforce la nécessité d'une coopération étroite entre les politiques et les services dans l'emploi et l'aide sociale. La recherche dans le domaine conditions de vie a examiné les stratégies ayant pour objectif de coordonner les programmes d'insertion professionnelle pour les allocataires d'un revenu minimal dans les quinze États membres de l'Union européenne (UE). Lancé à la conférence de Tolède sur "Les stratégies d'insertion de l'emploi sur le marché du travail comme instrument d'inclusion sociale" organisée en juin 2002, le rapport de recherche intitulé *Démarches intégrées en ce qui concerne les politiques actives d'aide sociale et d'emploi* est une analyse des initiatives lancées dans les quinze États membres, pour améliorer la coordination des mesures d'insertion dans l'emploi destinées aux bénéficiaires d'une aide sociale. Le rapport souligne la nécessité d'une participation des institutions nationales et régionales: celles-ci ont un rôle crucial à jouer en soutenant la coordination par des lignes d'orientation précises et en encourageant le développement de solutions locales. De même, le rapport souligne l'importance des initiatives et du financement de l'Union européenne pour la mise en place de la coordination et pour son développement.

Résultats de la recherche

- Si le changement de la législation permet de créer les conditions nécessaires de la coordination, il n'est pas suffisant pour stimuler la mise en place d'arrangements durables.
- L'implication des partenaires sociaux est essentielle pour formuler la coordination sur les plans stratégique (pour aider à organiser les services et les réactions) et opérationnel (pour contribuer au fonctionnement des services).
- Les mesures de coordination doivent être sous-tendues par trois types de ressources: le personnel, les finances et l'information.
- Les arrangements de coordination doivent tenir compte du profil et des besoins de leurs clients.
- Les besoins souvent multiples et complexes de ceux qui sont le plus vulnérables doivent être reconnus.
- Il faut donner accès à une vaste gamme de services d'appui en matière d'éducation, d'alphabétisme, de santé, de compétences relationnelles et de confiance en soi, sans oublier les services liés au travail.
- Les recherches montrent qu'une coordination efficace à un niveau national ainsi que local doit être planifiée et maintenue. Elle est rarement spontanée et, dans ce cas, survivra rarement sans ressources, qu'elles soient humaines ou financières.
- Néanmoins, il est clair qu'il existe déjà une démarche organisationnelle qui permet un travail novateur et une amélioration des résultats du point de vue de l'emploi et de l'exclusion sociale.



Des emplois meilleurs, une vie meilleure: conditions de travail

La qualité du travail et de l'emploi demeure l'axe principal des travaux de l'unité conditions de travail en 2002.

L'engagement de la Fondation en faveur du développement du concept de la qualité du travail reflète la démarche adoptée par les chefs d'État de l'Union européenne en 2000, à Lisbonne. Lors de ce sommet, ceux-ci ont considéré que les emplois de qualité représentent un soutien crucial de l'Union dans son objectif stratégique général de devenir "l'économie de la connaissance la plus dynamique" d'ici à 2010.

L'une des difficultés auxquelles se heurte le débat européen est de parvenir à une définition de ce qui constitue la qualité du travail et de l'emploi et de formuler des indicateurs qui permettent aux décideurs de mesurer ce concept. La Fondation et ses partenaires internationaux ont élaboré une matrice d'indicateurs de la qualité du travail portant sur quatre éléments: la carrière et la sécurité de l'emploi, la santé et le bien-être, le développement des compétences, et la conciliation de la vie professionnelle et personnelle.

Le premier d'une série de cahiers de la Fondation, l'étude intitulée *La qualité du travail et de l'emploi en Europe – enjeux et défis* sert de synthèse aux travaux de la Fondation dans ce domaine. La conférence intitulée *Qualité de l'emploi et élargissement de l'Union européenne* (octobre 2002) a rassemblé des acteurs éminents

des pays candidats pour un débat sur la qualité du travail. Cette manifestation était organisée par l'OIT et le gouvernement belge et formait un suivi de la conférence de la présidence belge de 2001 "Pour une meilleure qualité du travail".

>> Pleins feux sur les conditions de travail

Les *Enquêtes sur les conditions de travail* constituent des sources importantes de données pour les chercheurs, les décideurs et le public.

En 2002, la Fondation a publié et présenté les résultats préliminaires de la *Première enquête sur les conditions de travail dans les pays candidats* exécutée en 2001. Une série de séminaires a été organisée la même année dans chacune des capitales des treize pays candidats dans le double but de diffuser les résultats des enquêtes et d'établir de nouveaux contacts avec des spécialistes des conditions de travail ainsi que des représentants des partenaires sociaux et des chercheurs de ces pays.

En 2002 également, la Fondation a publié une partie des données de l'enquête sur son site web, *Eurofound*. La ventilation par pays des résultats de l'enquête sur les pays candidats et de celle sur les États membres de l'UE concernant des questions telles que le temps de travail, l'environnement physique du travail et les différentes dimensions de l'organisation du travail est donc désormais disponible. D'autres données plus complètes seront publiées en 2003 dans le cadre de la création de l'Observatoire des conditions de travail. Elles contiendront également des liens à des informations sur des enquêtes sur les conditions de travail d'autres organisations, provenant d'un inventaire commandé par la Fondation et achevé en 2002.

En 2002, huit rapports différents basés sur l'analyse secondaire des données de la troisième enquête ont été publiés. Ils portaient sur des sous-thèmes différents des conditions de travail: la santé, le travail, l'organisation, le sexe, l'âge, le statut d'emploi, le secteur et le temps de travail.

En outre, une série de quinze rapports nationaux et un rapport sur les conditions de travail dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration ainsi que du transport routier a été exécutée.

Résultats de la recherche

- La durée moyenne de la semaine de travail des employés européens a diminué d'une heure de 1995 à 2000 et s'élève désormais à 36 heures 40 minutes. Cette moyenne dissimule des différences considérables: 17% des employés travaillent 29 heures ou moins par semaine, tandis que 14% ont une semaine de 45 heures.
- Les horaires atypiques s'appliquent à un grand nombre d'employés: 22% travaillent en équipe, 19% au moins une nuit par mois, 47% au moins un samedi par mois et 24% au moins un dimanche.
- Bien que l'accès aux nouvelles technologies des travailleurs de plus de 45 ans paraisse s'être amélioré durant la période 1995-2000, la proportion de ceux qui affirment n'avoir jamais utilisé d'outils informatiques au travail continue à augmenter rapidement après 45 ans.
- Des différences importantes subsistent entre les sexes: les femmes continuent à assumer la responsabilité principale du ménage et des enfants, même quand elles travaillent à plein temps.

Panel d'entreprises

Le projet du "panel d'entreprises", qui était à ses débuts une initiative conjointe de suivi, en coopération avec les équipes conditions de vie et relations industrielles, a été intégré à "l'enquête en entreprise sur le temps" durant 2002. Ce projet est désormais géré sur une base transversale.

>> Bilan de la recherche

La promotion de l'égalité des sexes sur le lieu de travail

Ce rapport porte sur la manière dont les entreprises et les décideurs peuvent formuler et mettre en œuvre des plans d'égalité durable sur le lieu de travail. Reposant sur 21 études de cas menées dans sept États de l'UE, il conclut que la législation et les programmes nationaux ne stimulent souvent que des actions à court terme plutôt qu'une démarche prolongée à long terme de l'égalité des sexes. En outre, seules quelques-unes des entreprises étudiées avaient mis en place un système de suivi exhaustif pour mesurer l'impact de leurs actions dans le domaine de l'égalité. Dans de nombreuses entreprises, toutefois, les actions en faveur de l'égalité des sexes ont produit des résultats positifs. Les femmes bénéficient d'une réduction de la ségrégation verticale et horizontale et d'une amélioration dans les possibilités de concilier vie professionnelle et familiale. L'organisation en a également retiré des bénéfices sur le plan de l'amélioration de la stabilité des emplois et des taux de retour après les congés de maternité.

La violence et le harcèlement sur le lieu de travail

Ce rapport constitue une synthèse de tous les travaux de recherche existants sur la question et couvre de manière approfondie les différentes approches législatives et stratégiques du problème mises en œuvre au niveau communautaire et national. Il signale l'existence d'une tendance croissante aux sévices psychologiques sur le lieu de travail dans l'ensemble de l'Union européenne, les femmes constituant encore le groupe le plus vulnérable. Environ 8% de la main-d'œuvre européenne affirme avoir fait l'objet d'intimidations au travail au cours des douze derniers mois, d'après la *Troisième enquête sur les conditions de travail*. Toutefois, ce chiffre est controversé car dans de nombreux États membres, le nombre de cas signalés est inférieur à la réalité en raison de différences au niveau de la sensibilisation, des systèmes juridiques et du climat culturel. Les travaux de la Fondation indiquent également que les personnes qui sont victimes de harcèlement sont beaucoup plus susceptibles de souffrir de stress que le reste des travailleurs. Ce rapport sera publié au début de 2003.

Séminaire sur la flexibilité sur le lieu de travail

Lors d'un séminaire organisé en mai à Bruxelles, la Fondation a invité des experts du domaine de l'insertion sociale, de la flexibilité du marché du travail et des relations industrielles pour examiner les interactions entre le marché du travail et la protection sociale. Ce séminaire faisait partie de plusieurs initiatives ciblant la flexibilité sur le lieu de travail selon trois perspectives distinctes: la flexibilité du temps de travail, la flexibilité du marché du travail et la flexibilité de l'organisation du travail - qui feront l'objet de publications en 2003. Un rapport examinant la couverture de la protection sociale concernant diverses formes d'emploi flexible (contrat à durée déterminée, travail intérimaire, travail à temps partiel etc.) sera publié au début de 2003.

La responsabilité sociale de l'entreprise

La Fondation a exécuté deux projets parallèles sur le thème de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) en 2002. L'unité conditions de vie a effectué des travaux couvrant l'examen de la participation des entreprises au développement de la communauté locale et à des activités environnementales. L'unité conditions de travail s'est attaquée au thème de la responsabilité de l'entreprise en traitant deux sous-thèmes: la gestion des opérations de restructuration et le suivi des conditions de travail chez les sous-traitants. Ces derniers résultats sont le produit d'un travail collectif exécuté par des chercheurs de quatre pays, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et la Hongrie. Les conclusions de leurs recherches reposent sur l'analyse de douze études de cas portant sur des entreprises réputées pour mettre en œuvre une démarche

proactive visant à améliorer les conditions d'emploi et de travail. La conclusion principale des travaux est que la mise en œuvre de bonnes pratiques demeure limitée et qu'un écart demeure entre les aspirations exprimées dans les discours des spécialistes de la responsabilité sociale de l'entreprise et ses manifestations pratiques au niveau de l'entreprise. L'un des principaux enjeux consistera, pour les praticiens de la RSE et les partenaires sociaux, à combler cet écart. Un rapport final intégrant les résultats des deux projets sera publié en 2003.

Le travail intérimaire dans l'Union européenne

En 2000, la Fondation a commandé une série de quinze rapports nationaux sur le travail intérimaire dans l'UE afin de bien mettre en évidence la diversité des situations nationales dans ce secteur en évolution rapide. Les travaux de recherches ont porté sur trois domaines principaux: les conditions de travail, les aspects du travail intérimaire relatifs au marché du travail et l'importance des négociations collectives dans ce secteur.

Principaux événements

10-11 février

Employment in Europe: From Luxembourg to Barcelona, Madrid.

Conférence de la présidence espagnole. Agnès Parent-Thirion a présenté les résultats des travaux de la Fondation sur la modernisation de l'organisation du travail.

19 février

EU labour and social policy, Ljubljana.

Organisé par la DG élargissement. Sabrina Tesoka a présenté le thème transversal de la Fondation "renforcer l'égalité des chances entre hommes et femmes".

16 mai

Interactions entre marché du travail et protection sociale, Bruxelles.

La Fondation a présidé un séminaire au programme duquel étaient inscrites des présentations effectuées par des experts éminents des domaines de l'insertion sociale, de la flexibilité du marché du travail et des relations industrielles.

16-17 mai

Working for the future and new chances for Occupational Health and Safety (OHS) research into the European research area (Travailler pour l'avenir et nouvelles possibilités pour la recherche en matière de santé et de sécurité au travail (SST) dans l'espace européen de la recherche), Séville

Pascal Paoli a présenté les travaux en cours de l'équipe conditions de travail à une réunion du réseau européen des instituts de SST.

14-15 juin

L'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans le cadre des fonds structurels, Santander.

Conférence de la présidence espagnole. Sabrina Tesoka a présidé une session et a présenté le rapport de la Fondation *Promoting gender equality in the workplace* (Promouvoir l'égalité des sexes sur le lieu de travail).

18-19 octobre

La qualité de l'emploi et l'élargissement de l'Union européenne, Bruxelles.

La Fondation a organisé cette manifestation avec l'Observatoire social européen et le ministère fédéral belge du travail et de l'emploi.

11-12 novembre

Managing gender equality: policies, tools and best practices, Barcelone.

Sabrina Tesoka a donné une présentation basée sur les travaux de la Fondation menée dans le cadre du projet "Promouvoir l'égalité des sexes sur le lieu de travail".

9 décembre

Séminaire avec les responsables scientifiques du HSE (Administration de l'hygiène et de la sécurité du travail), Londres.

Pascal Paoli a prononcé le discours principal sur la qualité du travail et de l'emploi dans l'UE.

FOCUS

La tendance au travail intérimaire

Le travail intérimaire est, des formes d'emploi atypiques, celle qui s'est développée le plus rapidement dans l'UE au cours des deux dernières décennies. Depuis 1992, il a au moins doublé dans tous les États membres et a augmenté par un facteur de cinq dans des pays tels que le Danemark, l'Espagne, l'Italie et la Suède. En 2000, la Fondation a contracté une série de quinze rapports nationaux sur le travail intérimaire dans l'UE afin de bien mettre en évidence la diversité des situations nationales dans ce secteur en évolution rapide.

La recherche de la Fondation intervient à un moment opportun. La croissance du travail intérimaire a provoqué des demandes pour que ce secteur soit réglementé de manière plus efficace et que les travailleurs intérimaires ne soient pas traités comme une réserve de travailleurs de deuxième classe. Les négociations menées par les partenaires sociaux au niveau communautaire sur la mise en place d'un accord-cadre dans ce domaine se sont toutefois soldées par un échec en 2001.

Les travaux de la Fondation portaient sur trois domaines principaux: les conditions de travail, les aspects du travail intérimaire relatifs au marché du travail et l'importance des négociations collectives dans ce secteur.

Le rapport consolidé intitulé *Le travail intérimaire en Europe*, publié en février 2002, repose sur des informations provenant des 15 rapports nationaux contractés par la Fondation en 2000. Ce rapport met en évidence les tendances principales du travail intérimaire et les problèmes et enjeux qu'il présente pour les différents États membres et l'ensemble de l'Union européenne.

En l'absence d'un accord entre les partenaires sociaux, la Commission a élaboré une proposition de directive de l'UE destinée à accorder aux travailleurs intérimaires un niveau de protection minimum à l'échelle européenne et à encourager le secteur des agences d'intérim à répondre aux besoins de flexibilité aussi bien des employeurs que des employés. Le projet de directive (qui mentionne fréquemment les données du projet de la Fondation) établit le principe de la non-discrimination, y compris au niveau des salaires, entre les intérimaires et des travailleurs semblables, dans l'entreprise où le travailleur intérimaire exécute une mission.

Résultats de la recherche

- ... Au total, on estime qu'environ six millions d'Européens sont employés par une agence d'intérim au moins une fois dans l'année.
- ... Le nombre de travailleurs intérimaires varie considérablement selon les États membres. Trois pays, les Pays-Bas, la France et le Royaume-Uni, comptent pour environ 70% du nombre total d'intérimaires dans l'UE. C'est la France qui en possède le nombre le plus élevé - 623 000 - tandis que les Pays-Bas en détiennent la proportion la plus élevée (4%).
- ... La majorité des intérimaires sont des hommes et l'intérim est fortement concentré parmi les travailleurs les plus jeunes.
- ... La performance du travail intérimaire par rapport à certains indicateurs relatifs aux conditions de travail est pire que celle d'autres formes d'emploi, en particulier en ce qui concerne la fourniture d'information aux travailleurs concernant les risques pour la santé et la sécurité.
- ... Il semblerait que les intérimaires disposent de moins de possibilités de formation que les travailleurs employés sous d'autres contrats.
- ... Le travail intérimaire peut apporter des avantages financiers considérables aux entreprises utilisatrices, ainsi que d'autres avantages au reste de l'économie et des bénéficiaires aux agences; il n'est pas pour cela nécessaire qu'il porte atteinte aux normes d'emploi de la firme utilisatrice ou qu'il les contourne.



L'élargissement du champ d'action: relations industrielles

En 2002, l'unité relations industrielles a consacré une bonne partie de ses efforts au suivi et à la recherche sur les relations industrielles dans les pays candidats. L'Observatoire européen des relations industrielles (EIRO) a étendu sa couverture à certains des pays candidats, notamment la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la République tchèque. Plusieurs initiatives ont également été lancées pour renforcer le débat sur les questions de relations industrielles entre les États membres et les pays candidats. Celles-ci couvraient notamment des recherches sur le dialogue social et l'Union économique et monétaire dans les pays candidats, une étude comparative sur les relations industrielles dans l'UE et les pays candidats et une conférence internationale sur le tripartisme dans une Europe élargie. Les travaux de recherche stratégique exécutés durant l'année ont porté sur l'impact de l'Union économique et monétaire sur les secteurs privés et publics.

>> Les activités de suivi

L'EIRO – cinq ans plus tard

En 2002, l'EIRO a fêté son cinquième anniversaire. Durant cette période, l'EIRO est devenu une ressource fréquemment consultée et respectée d'informations comparatives sur les relations industrielles en Europe. La base de données de nouvelles et d'analyses de l'EIRO a servi de base aux travaux exécutés par les partenaires sociaux et les gouvernements, la Commission européenne, le Parlement européen, le CESE, le groupe à haut niveau sur les relations industrielles face au changement et d'autres organismes européens sur une série étendue de questions. Celles-ci couvrent les restructurations et les relations industrielles, les nouveautés en matière de négociations collectives, les accords collectifs,

l'emploi, les questions d'égalité des sexes, les salaires, les questions de temps, l'immigration, les conflits industriels et les questions importantes en matière de relations industrielles se posant à l'échelon national ou européen.

Plus spécifiquement, à la demande de la Commission européenne et du groupe à haut niveau sur les relations industrielles face au changement, l'EIRO a produit les rapports suivants:

- *Lifelong learning and collective bargaining* (L'apprentissage tout au long de la vie et les négociations collectives),
- *New practices in industrial relations* (Pratiques nouvelles dans le domaine des relations industrielles),
- *Reconciliation of work and family life and collective bargaining* (La conciliation du travail et de la vie de famille et les négociations collectives),
- *Sectoral developments in financial services, aviation, tourism and information and communication technology* (Les changements sectoriels dans les domaines des services financiers, de l'aviation, du tourisme et des technologies de l'information et des communications).

La popularité de l'EIRO sur le web a également connu une forte croissance, jusqu'à 130 000 sessions utilisateurs par mois ayant été enregistrées en 2002. Le nombre annuel total de sessions utilisateurs a dépassé la barre du million pour la première fois.

Une publication résumant les principaux événements qui se sont produits dans le domaine des relations industrielles en Europe depuis 1997 a été produite en 2002. Cette publication s'articule autour de quatre thèmes principaux illustrant des innovations dans le domaine des relations industrielles: l'apprentissage tout au long de la vie; l'égalité, la diversité et la non-discrimination; la sécurité et la santé sur le lieu de travail; la flexibilité et la conciliation vie professionnelle et vie personnelle, le dialogue social et la participation des travailleurs.

Principales activités de 2002

L'EIRO a fourni des synthèses comparatives sur les thèmes suivants:

- l'évolution du temps de travail,
- les salaires,
- les coûts de la main-d'œuvre,

- l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes en Europe,
- les travailleurs économiquement dépendants, le droit du travail et les relations industrielles,
- l'emploi non permanent, la qualité du travail et les relations industrielles,
- les travailleurs faiblement rémunérés et les "actifs pauvres",
- les systèmes de gouvernement d'entreprise et la nature de la restructuration industrielle,
- la couverture des négociations collectives et les procédures d'extension.

Résultats de la recherche

- Le temps de travail hebdomadaire moyen établi dans le cadre de conventions collectives est demeuré relativement stable à environ 38,2 heures. Il ne s'est produit aucune réduction importante du temps de travail dans l'UE en 2000-2001 sauf en France.
- Les augmentations des salaires nominaux moyens décidées dans le cadre de négociations collectives sont passées d'environ 3,2% en 2000 à 3,5% en 2001. Toutefois, compte tenu des augmentations des prix et de la productivité, il semble que globalement la modération salariale ait persisté.
- On observe ces dernières années une tendance manifeste à la hausse dans les coûts horaires du travail, les taux d'augmentation moyenne passant de 3,3% en 1999 à 3,8% en 2000 et à 4,3% en 2001.
- Des écarts importants subsistent entre les salaires des femmes et des hommes dans l'ensemble de l'UE et en Norvège. En moyenne, les salaires des femmes représentent 79,6% de ceux des hommes, taux qui varie de 89% au Luxembourg à 67% en Autriche.
- Malgré des variations entre les pays, les travailleurs non permanents risquent d'affronter des discriminations dans certains domaines, découlant souvent de conditions relatives à l'ancienneté stipulées par la législation ou des conventions collectives, qui donnent droit à certains avantages ou bénéfices.
- Les bas salaires continuent de caractériser l'emploi en Europe: on estime qu'environ un employé sur sept est faiblement rémunéré.

Les relations industrielles dans l'UE, au Japon et aux États-Unis en 2001

Pour compléter ces informations comparatives, l'EIRO a produit une vue d'ensemble des relations industrielles dans les trois économies principales du monde: l'Union européenne, le Japon et les États-Unis. Cette étude examine un certain nombre de structures et de processus importants et la façon dont plusieurs questions clés – telles que les salaires et le temps de travail – ont été traitées en 2001.

Les comités d'entreprise européens (CoEE)

Une étude pilote sur le fonctionnement des comités d'entreprise européens a été produite en 2002. Cette étude a

examiné des comités dans quatre États membres: la France, l'Allemagne, la Suède et le Royaume-Uni. Suite au succès des études pilotes, 40 autres études de cas ont été lancées. Ces études, menées également en Italie, ont couvert quatre secteurs d'activité: la sidérurgie, les services financiers, l'alimentation et les boissons, et les produits pharmaceutiques. Une nouvelle interface utilisateurs, qui deviendra opérationnelle en 2003, a été élaborée pour la base de données des accords de comités d'entreprise.

EMIRE

Une nouvelle phase des Glossaires européens sur l'emploi et les relations industrielles (EMIRE II) a été lancée en 2002. Celle-ci consistera à produire un volume des termes employés à l'échelon européen dans le domaine de l'emploi et des relations industrielles. Cette tâche sera effectuée au moyen d'une analyse de la législation primaire et secondaire de la Communauté européenne, des jugements de la Cour européenne de justice ainsi que d'autres documents officiels appropriés de l'Union européenne et des partenaires sociaux. Ce projet vise également à mettre à jour les volumes existants sous la forme d'un produit électronique (sur le modèle de la base de données EMIRE existantes). À cette fin, une étude a été lancée pour déterminer un ensemble de concepts communs concernant la situation de l'emploi et des relations industrielles dans l'ensemble des 15 États membres. EMIRE étendra sa couverture aux pays candidats durant les années à venir.

>> La recherche sur l'économie

L'impact de l'Union économique et monétaire

La Fondation a exécuté une série d'études sur l'impact de l'Union économique et monétaire (UEM). L'une d'entre elles portera spécifiquement sur la réforme du secteur public dans le cadre de l'UEM.

Résultats de la recherche

- L'application des critères de Maastricht concernant l'UEM a déclenché un changement de régime dans les politiques budgétaires et fiscales de toutes les économies de l'UE.
- L'UEM augmente le rôle que joue le ministère des finances ou la trésorerie d'un pays dans les relations industrielles du secteur public dans les domaines suivants: suivi, coordination interne, négociation et implication dans la création de cadres de relations industrielles.
- L'UEM contrebalance, dans de nombreux pays, la tendance à la réforme dans les cadres financiers et budgétaires par un renforcement de l'autonomie vers le bas, puisque l'UEM tend à durcir les contraintes financières du gouvernement central.
- Les modifications récentes, politiques et économiques, telles que le passage à une monnaie forte, ont encouragé la restructuration d'une vaste gamme d'institutions et des politiques du secteur public, dans le sens de la décentralisation, de l'autonomie et de la privatisation interne et externe.

Le dialogue social et l'UEM dans les pays candidats

Depuis 2002, la Fondation, en coopération avec le projet suédois sur l'élargissement européen et la vie au travail, a participé au projet de développement sur l'UEM et le dialogue social dans les pays candidats. Ce projet pilote couvre l'Estonie, la Hongrie, Malte, la Pologne et la Slovaquie. En mai 2002, une conférence a été organisée à Vienne, durant laquelle tous les pays participants ont élaboré des plans de développement national. Ces équipes nationales tripartites se composaient de deux représentants de chaque gouvernement, ainsi que de syndicats et d'organisations d'employeurs. Les chercheurs nationaux ont rédigé des documents de travail sur l'économie, la politique et les relations industrielles dans leur pays d'origine. Chacun des rapports nationaux comprend une analyse du développement économique du pays compte tenu du critère de convergence de Maastricht et examine les implications politiques du respect des critères de l'UEM.

Toutefois, le rapport porte principalement sur les systèmes nationaux de relations industrielles et sur leur capacité à appuyer le processus de convergence aboutissant à l'UEM au moyen du dialogue social. Des plans d'action basés sur les discussions qui se sont déroulées aux ateliers ont été produits

au séminaire. En octobre 2002, ces rapports ont été examinés à des séminaires nationaux regroupant un public plus large composé d'employeurs, de syndicats et de représentants des gouvernements. Les plans de développement national ont été ensuite soumis à l'examen des ministères nationaux du travail, ainsi qu'aux organismes tripartites respectifs.

La participation financière

Des rapports ont été rédigés sur des études menées dans cinq États membres (la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni) concernant les politiques et attitudes d'acteurs macro-économiques clés concernant les dispositions en matière de participation financière. Cette recherche portait principalement sur les organisations d'employeurs, les confédérations syndicales, les ministères appropriés (finances/économies et travail/affaires sociales), les banques d'investissement et les institutions financières, et les gestionnaires de fonds de placement.

Une conférence sur la "Participation financière des travailleurs" a été organisée conjointement par le ministère du travail et de l'emploi du Luxembourg et la Fondation. Celle-ci s'est déroulée en septembre 2002 à Luxembourg et a suscité une attention considérable de la part des médias.

Principaux événements

1-2 mars

Developments in employee ownership and financial participation in the CEE countries, Budapest.

Conférence de la Fédération européenne de l'actionnariat salarié. Orateur: Kevin O'Kelly.

22-24 mai

Social dialogue and EMU in the candidate countries, Vienne.

Atelier. Orateurs: Raymond-Pierre Bodin, Timo Kauppinen et Christian Welz.

1 juillet

Trends in pay, working time and industrial restructuring in Portugal, Lisbonne.

Séminaire de l'EIRO organisé par le centre national portugais.
Orateurs: Timo Kauppinen et Camilla Galli da Bino.

26 septembre

La participation financière des travailleurs, Luxembourg.

Conférence organisée par le ministère luxembourgeois du travail et de l'emploi et la Fondation.
Participants: Raymond-Pierre Bodin, Éric Verborgh, Kevin O'Kelly, Christian Welz.

7-8 octobre

Conférence sur la participation financière, Bruxelles.

Organisée par la Confédération européenne des cadres. Orateur: Kevin O'Kelly.

29-30 octobre

Le tripartisme dans une Europe élargie, Elseneur.

Conférence de la présidence de l'UE organisée conjointement par le ministère danois de l'emploi et la Fondation.

Orateurs/Participants: Éric Verborgh, Stavroula Demetriades, Elisabeth Lagerlof, Isabella Billeta, Timo Kauppinen, Ioanna Rossi, David Foden, Christian Welz.

15 novembre

Low-wage workers and the working poor, Athènes.

Séminaire de l'EIRO organisé par le centre national grec. Orateurs: Stavroula Demetriades et Ioanna Rossi.

FOCUS

Rapport comparatif sur les relations industrielles dans l'UE et les pays candidats

En quête d'informations de base sur des aspects clés des relations industrielles dans les pays candidats, l'EIRO a mené une étude en coopération avec le bureau local pour l'Europe centrale et orientale (basé à Budapest) de l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette étude a formé la base d'une vue d'ensemble comparative des États membres de l'UE et des pays candidats, portant sur les partenaires sociaux, la négociation collective et la participation de représentants des employés.

Ce rapport ainsi que des projets de rapports nationaux sur le dialogue social dans les pays candidats ont été présentés lors de la conférence de la présidence danoise sur "le tripartisme dans une Europe élargie", qui s'est déroulée les 29 et 30 octobre 2002 à Elseneur. Cette conférence a permis d'examiner la situation actuelle. Organisée conjointement par le ministère danois de l'emploi et la Fondation, elle a également consolidé les progrès accomplis concernant les questions relatives au tripartisme, à la négociation collective et au dialogue social aussi bien dans les États membres de l'UE que dans les pays candidats. Des représentants d'organisations internationales et nationales, d'institutions spécialisées, des partenaires sociaux, ainsi que des experts et un éventail étendu de participants des États membres et des pays candidats y ont participé.

Le rapport établit une distinction entre les niveaux national et communautaire de négociation collective. Au niveau communautaire, la "négociation", concernant principalement des accords visant à remplacer la législation communautaire proposée dans le domaine social et de l'emploi, se déroule entre les syndicats et les représentants des employeurs et des entreprises, après un accord sur des questions qui ont été mises en œuvre dans la législation au moyen de directives de l'UE. Certains de ces accords font partie de l'acquis communautaire qui sera adopté par les pays candidats.

La négociation collective joue un rôle clé dans les relations industrielles aussi bien dans les États membres de l'UE que dans les pays candidats, même si les systèmes nationaux varient considérablement quant au niveau, à la couverture, au contenu et à la nature des négociations.

Résultats de la recherche

- ... Des systèmes de relations industrielles relativement centralisés existent dans les États membres.
- ... La négociation est plus décentralisée et moins développée dans les pays candidats.
- ... Seuls Chypre et la Slovaquie ont des modèles de négociation des salaires proches de ceux de l'Europe continentale occidentale.
- ... Le système fortement centralisé de la Slovénie s'apparente étroitement à celui de l'Autriche, de la Belgique et de l'Irlande.
- ... Le système prédominant de négociations menées au niveau des entreprises manifeste dans tous les pays candidats se rapproche le plus du système du Royaume-Uni.
- ... La négociation intersectorielle n'existe dans aucun des pays candidats, à l'exception de la Slovénie et, à un degré moindre, de la Hongrie et de la Lettonie.
- ... La négociation sectorielle joue un rôle prédominant à Chypre et en Slovaquie. Elle constitue un outil de négociation important en Slovénie et relativement important en Hongrie et, à un degré moindre, en République tchèque.

Dans la plupart des États membres de l'UE, les relations industrielles sont caractérisées par l'existence d'un système de participation directe ou représentationnelle des salariés au niveau de l'entreprise ou du lieu de travail, par le biais de "comités d'entreprise" ou d'organes élus similaires. Il existe des systèmes de comités d'entreprise réglementaires basés sur la législation ou des conventions collectives applicables à grande échelle dans de nombreux pays. La situation actuelle des pays candidats concernant la participation représentationnelle des salariés est assez hétérogène, bien que les structures de type comités d'entreprise semblent moins courantes et lorsqu'elles existent, elles sont souvent en train d'être mises en place. Parmi les dix pays candidats considérés dans l'étude, il n'existe d'organe de type comités d'entreprise qu'en Hongrie, en Pologne, en République tchèque, en Slovaquie et en Slovénie. Ces structures ne sont entièrement comparables aux comités d'entreprise "typiques" d'Europe de l'Ouest continentale qu'en Hongrie et en Slovénie – à savoir des organes réglementaires élus avec un rôle d'information et de consultation, coexistant en général avec la représentation et la négociation collective assurées par les syndicats.



L'Observatoire européen sur le changement

L'Observatoire européen sur le changement (EMCC) est la ressource d'informations la plus récente de la Fondation. Proposé dans le cadre de l'agenda pour la politique sociale 2000 de la Commission européenne et soutenu par le Parlement européen, le Conseil des ministres, la Commission, les partenaires sociaux et le conseil d'administration de la Fondation, l'EMCC a été lancé à la fin de 2001. Il contribuera, avec d'autres domaines de base des activités de la Fondation, à l'objectif central d'analyser et de prévoir les changements en soutien du progrès socioéconomique.

L'objectif stratégique de l'UE défini par le Conseil de Lisbonne en 2000, était de "devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale". Cet objectif demande une approche positive et proactive du changement. Des informations, des données et des ressources fiables sont nécessaires pour sensibiliser les partenaires sociaux aux moyens efficaces et acceptables de gérer le changement dans les différents secteurs de l'économie, dans les entreprises et dans les marchés du travail.

Depuis le lancement de l'EMCC, de nombreuses initiatives politiques importantes ont été mises en place au niveau européen. Il faut notamment citer la communication sur la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), les résolutions du Parlement européen sur les restructurations, le livre vert sur la RSE, le groupe à haut niveau sur les relations industrielles face au changement et le processus de consultation sur la restructuration.

Réunions

Une série d'ateliers et de séminaires a été organisée dans le cadre de la phase de démarrage de l'EMCC, pour sensibiliser le public à ses objectifs et activités.

14-15 mai

Private equity deals as a chance for business turnaround – Where and how did it work? (Les prises de participations privées et le redressement des entreprises: où et comment ont-elles donné de bons résultats), Dublin.

Cet atelier a été le premier de l'EMCC. Les participants comprenaient plusieurs orateurs éminents et des représentants d'entreprises, d'organisations des partenaires sociaux et des milieux de la recherche et des universités. Des études de cas, qui ont servi de base à un travail de groupe, ont été présentées.

23-24 septembre

Social partners and the development of competences and qualifications in Europe (Les partenaires sociaux et le développement des compétences et des qualifications en Europe), Bruxelles

Cette manifestation était organisée conjointement avec le Cedefop. L'EMCC a fourni des informations pour une conférence internationale destinée à présenter, à examiner et à débattre des initiatives pratiques pour la mise en œuvre des objectifs politiques du cadre conjoint sur les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie des partenaires sociaux.

3-4 décembre

Mergers and acquisitions in Europe – Anticipating and managing human resources implications (Les fusions et acquisitions en Europe - prévision et gestion des implications pour les ressources humaines), Dublin.

Environ 25 représentants d'entreprises (cadres et travailleurs) et experts de divers pays ont assisté à ce séminaire du réseau d'entreprises. Dans le cadre de cet événement de deux jours, quatre entreprises ont été étudiées.

Ces initiatives soulignent encore la nécessité de disposer de ressources d'informations fiables et accessibles pour aider les employeurs et les travailleurs à comprendre, à gérer et à prévoir le changement. Tel est le rôle de l'EMCC. Son but est de déterminer des informations fiables et appropriées, de les recueillir, de les évaluer et de les traiter. Ces informations contribueront alors à sensibiliser les acteurs clés concernés aux changements découlant des mutations technologiques, sociales et économiques.

Le portail de l'EMCC

L'Observatoire européen sur le changement a dévoilé son portail web (www.emcc.eurofound.eu.int) durant la Semaine européenne de l'emploi organisée en novembre 2002 à Bruxelles. Ce portail relève du processus d'accumulation et de diffusion des informations. Il constituera le médium principal pour l'accès et la diffusion des connaissances et de l'expérience relatives à la prévision et à la gestion du changement. Le contenu des travaux de recherche a été téléchargé vers le serveur du portail. Une étude de faisabilité a également déterminé les possibilités de développement futur du portail de l'EMCC dans le domaine du regroupement des contenus, des outils de recherche, de la personnalisation, de la classification et de la catégorisation, des outils de collaboration, de l'évaluation des contenus et de la publication électronique. Le développement du portail se poursuivra en 2003.

Réseau d'entreprises

Ce projet, qui vise à établir un réseau d'entreprises désireuses de partager leurs expériences en matière de pratiques de relations industrielles et de gestion des ressources humaines, a vu le jour dans le cadre d'une initiative conjointe des équipes conditions de travail, relations industrielles et EMCC. Il a été intégré aux activités de l'EMCC en 2002.

>> Études de recherche Les technologies de l'information et des communications (TIC) comme moteur du changement dans le secteur de l'art graphique et des médias

Cette étude de recherche examine les changements engendrés par les technologies de l'information et des communications dans les industries de l'art graphique et des médias au niveau de la compétitivité, de l'organisation du travail, de l'emploi et

des compétences et qualifications, au cours des dix dernières années. Un des rapports fournit des données de base qui décrivent la situation actuelle dans ce secteur. Un autre rapport fait l'inventaire des cas appropriés d'entreprise et élabore des scénarios qui prédisent le développement futur du secteur. Un atelier organisé sur le même thème qui s'est appuyé sur l'analyse, les données et les études de cas des rapports de l'étude, a attiré environ 40 participants représentant des entreprises de toutes les tailles et venant de tous les pays de l'UE.

Les TIC comme moteur du changement dans le secteur de la pêche

Cette étude de recherche a examiné les changements suscités par les technologies de l'information et des communications dans le secteur de la pêche (à l'exclusion de l'aquaculture). Les résultats indiquent clairement que les facteurs environnementaux et législatifs ou réglementaires sont les moteurs du changement les plus importants pour la création d'une industrie durable. C'est toutefois l'utilisation de ces technologies qui a provoqué les changements motivés par des raisons commerciales. Les rapports analysent également les réactions diverses de ces entreprises aux différents moteurs. Deux scénarios possibles ont été élaborés pour prédire l'avenir de ce secteur. Le premier, intitulé *Sustainable e-fishing 2007* (La pêche électronique durable en 2007), donne une perspective positive du secteur, prédisant une croissance rapide des transactions électroniques et de la traçabilité électronique. Le deuxième, *Troubled waters 2007* (Eaux troubles 2007), décrit un secteur souffrant d'un manque de confiance, dans lequel les réformes de la politique communautaire de la pêche n'ont pas permis de réaliser la durabilité nécessaire pour ce secteur.

Les marchés financiers comme moteur du changement

Ce thème de recherche s'est articulé autour de quatre études: un compte-rendu descriptif des changements qui se sont produits dans les marchés financiers de 1990 à nos jours, un examen bibliographique sur la comparaison de la performance entre les entreprises familiales et les entreprises cotées, des études de cas sur l'impact des marchés financiers sur les entreprises, et des scénarios décrivant l'avenir du financement des entreprises en Europe. Elle couvrait également un inventaire des sources de données et une étude définissant des indicateurs pour le suivi de l'évolution des marchés financiers.

Principaux événements

14-15 octobre

Employment effects of mergers and acquisitions (Les effets des fusions et acquisitions sur l'emploi), Bruxelles.

Ce séminaire avait pour but de présenter le concept et le projet de l'EMCC aux membres du Parti des socialistes européens et aux représentants des partenaires sociaux au Parlement européen.

19-21 novembre

La semaine de l'emploi 2002: la gestion du changement dans le marché du travail, Bruxelles.

Cette dixième édition de la manifestation annuelle organisée par la Commission européenne a marqué le lancement du portail de l'EMCC lors d'une présentation effectuée à la session plénière le 21 novembre.

Focus

L'impact des TIC sur l'industrie: le secteur des arts graphiques et des médias

Un atelier réservé aux décideurs européens du secteur des médias et arts graphiques a été organisé par l'EMCC en décembre. Environ 40 personnes venant de plus de 11 pays de l'Union européenne, qui représentaient un éventail impressionnant d'entreprises et d'organisations paneuropéennes des secteurs et partenaires sociaux, y ont participé. Cet atelier avait pour thème l'examen des changements suscités, ou fortement influencés, par les technologies de l'information et des communications dans l'une des industries européennes les plus dynamiques et les plus multisectorielles.

L'atelier a débuté par la présentation des conclusions d'une nouvelle étude exécutée par l'EMCC. L'étude mettait en lumière certains faits clés concernant l'évolution de la structure de cette industrie étendue et variée.

- ❖ Le secteur des arts graphiques et des médias a subi et continue de subir des restructurations radicales dans certains sous-secteurs, par exemple le travail de pré-impression, l'impression, la convergence des médias dans les télécommunications et la diffusion, et la responsabilité sociale de l'entreprise dans le contexte des médias.
- ❖ La disparition et la création d'emplois, l'évolution des compétences requises, le succès ou l'échec des mesures mises en œuvre par les systèmes d'éducation et de formation en réponse à ces changements et l'impact de la mondialisation contribuent tous à créer un secteur en transition.
- ❖ Les exigences en matière de compétences nouvelles et les questions relatives à l'apprentissage tout au long de la vie occupent une place particulièrement importante dans les sous-secteurs de l'impression, de l'édition et de l'audiovisuel.
- ❖ Pour l'ensemble du secteur, les trois domaines dans lesquels le changement est particulièrement important sont les suivants:
 - la participation des syndicats à la formation,
 - le recours à du personnel free-lance et les pratiques d'externalisation,
 - l'augmentation de l'accès et de l'utilisation des technologies, qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'évolution des emplois et la création de nouveaux emplois.

Cet atelier de deux jours avait pour objectif d'examiner la réalité qui sous-tend ces faits clés, afin d'apporter clarté et cohérence dans ce tableau complexe. Un examen approfondi des faits sous-jacents aux statistiques présentées dans cinq études de cas détaillées et venant du Danemark, de la Grèce, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède a été effectué. Il a porté sur les bonnes pratiques mises en œuvre dans la gestion des nouvelles technologies dans ce secteur. Ces études de cas, qui couvraient des secteurs aussi divers que la diffusion (BBC, Royaume-Uni) et l'édition sur demande d'ouvrages personnalisés (Gopher Publishers, NL), avaient été commandées par l'EMCC et sont disponibles sur le portail de l'EMCC.



Une approche intégrée: les thèmes transversaux

Le concept des thèmes transversaux a été introduit dans le cadre du programme de travail 2001-2004 dans le but de consolider et de diffuser les travaux divers exécutés par la Fondation sur des sujets spécifiques. Cette analyse inter-projets, produite au niveau interne par le personnel de la Fondation, s'appuie sur tous les domaines des travaux de la Fondation. Elle est publiée sous la forme d'un cahier, adapté aux besoins en informations des publics cibles de la Fondation. Chose importante, chacun de ces cahiers est écrit dans le contexte des objectifs de la politique communautaire actuelle et contient une perspective future sur le thème concerné.

Les thèmes transversaux ont également pour objectif d'améliorer la cohérence et l'intégration des trois domaines de base des conditions de travail, des relations industrielles et des conditions de vie, par rapport aux cinq questions ci-dessous. Un comité consultatif a été nommé par le conseil d'administration pour suivre chacun des thèmes. Le rôle de ce comité sera de guider la sélection des sujets et questions à examiner dans les cahiers de la Fondation, de fournir des observations sur les projets de cahiers, ainsi que de faire des suggestions pour leur diffusion.

>> Promotion d'un meilleur emploi

Deux cahiers de la Fondation ont été produits en 2002 sur ce thème. Le premier, qui inaugure cette nouvelle série, couvre *La qualité du travail et des emplois en Europe: enjeux et défis*. Il fait clairement référence aux objectifs du sommet de Lisbonne: créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, associer la sécurité et la flexibilité, permettre le développement des compétences, promouvoir la conciliation de la vie professionnelle et personnelle et éviter les risques pour la santé. Compte tenu de ces objectifs, la publication analyse les problèmes et les défis auxquels l'Europe doit faire face.

Le deuxième cahier de la Fondation porte sur l'amélioration de *L'accès à l'emploi des groupes vulnérables*, en particulier les personnes soumises à un risque élevé d'exclusion de l'emploi: les travailleurs âgés, les handicapés, les représentants des minorités ethniques et d'autres catégories défavorisées. Il repose sur des travaux de recherche antérieurs de la Fondation concernant les problèmes affrontés par les membres de catégories vulnérables, sur les stratégies déterminées pour répondre à leurs besoins et, chose importante, sur les enseignements tirés de la mise en œuvre réussie de ces stratégies au niveau local.

>> Renforcement de l'égalité des chances pour les hommes et les femmes

Le cahier de la Fondation sur le renforcement de l'égalité des chances pour les hommes et pour les femmes, intitulé *Quality of women's work and employment* (Qualité du travail et de l'emploi des femmes) a été publié à la fin de 2002. Cette publication s'appuie principalement, mais pas exclusivement, sur des travaux de recherche exécutés dans ce domaine par la Fondation au cours des dix dernières années. Ceux-ci ont souligné les changements à la fois positifs et négatifs intervenus dans ce domaine ainsi que les difficultés persistantes affrontées par les femmes dans leur vie professionnelle. Il propose également certains outils et stratégies déterminés dans les travaux de la Fondation susceptibles d'améliorer la qualité du travail et de l'emploi des femmes.

>> Gestion de la diversité

La première réunion du comité consultatif sur le thème de la gestion de la diversité s'est tenue en septembre 2002; l'ordre du jour portait sur les sujets qui pourraient être abordés dans les cahiers de la Fondation. La réunion a permis de préciser les concepts de diversité, de gestion de la diversité, d'anti-discrimination et d'égalité des chances. Elle a permis également d'examiner comment, et dans quelle mesure, la gestion de la diversité peut aboutir au progrès économique et social. Dans son programme de travail quadriennal, la Fondation envisage la gestion de la diversité comme un outil susceptible d'augmenter la compétitivité et la productivité, d'améliorer les conditions de travail et de créer en Europe une société d'une plus grande cohésion. S'appuyant sur ses travaux de recherche antérieurs, la Fondation prépare actuellement son premier cahier sur ce thème.

>> Soutien de l'insertion sociale

La première réunion du comité consultatif a eu lieu en décembre 2002. Le comité a passé en revue les travaux de la Fondation dans ce domaine afin de déterminer les possibilités s'offrant pour la préparation de trois cahiers durant l'année à venir, qui répondraient aux besoins des publics cibles de la Fondation. Lors d'une deuxième réunion, qui s'est tenue à la fin du mois de janvier 2003, il a confirmé une liste de propositions couvrant notamment les partenariats avec la société civile, un nouveau rôle pour les partenaires sociaux dans l'insertion sociale et l'accès aux services publics sociaux.

>> Étude de l'utilisation du temps

Les travaux sur ce thème ont débuté en 2002, suite à la première réunion du comité consultatif. Celui-ci a décidé qu'un premier cahier serait préparé sur le thème *Working time in Europe: trends and issues* (Le temps de travail en Europe: les tendances et les problèmes). La réunion a été suivie par un séminaire qui a rassemblé environ 30 participants: des membres du comité consultatif et des chercheurs sur les questions de temps qui ont collaboré à des projets antérieurs de la Fondation. L'atelier était destiné à permettre de réfléchir aux travaux précédents de la Fondation sur les questions de temps, d'étudier les moyens d'améliorer les recherches sur ces questions et de déterminer les aspects clés de ces nouveaux travaux. L'importance du temps comme dimension clé de l'analyse a été confirmée, car elle relie les domaines de base d'activité de la Fondation, notamment ceux de l'égalité des sexes, de l'aptitude à l'emploi et du respect des objectifs du sommet de Lisbonne. Il a été décidé que des travaux seraient exécutés à l'avenir pour intégrer et mieux comprendre les valeurs culturelles collectives et individuelles du temps.



Les activités de développement

Afin de se préparer aux besoins en informations et à l'élaboration des politiques de la période qui suivra 2004, la Fondation entreprend également des travaux exploratoires et expérimentaux concernant de nouvelles questions sur une base transversale. Ces travaux, qui visent à anticiper les changements et à faire prendre conscience de leur existence, couvriront la recherche, la création de réseaux et l'échange d'informations et d'expertise dans les domaines concernés. Les projets de développement sont innovants, expérimentaux, exploratoires et orientés vers l'avenir.

>> Les migrations et la mobilité

Les migrations et la mobilité sont des questions qui occupent une place importante dans l'ordre du jour de l'Union européenne. Ce sont des questions clés à résoudre pour permettre à l'Europe de maximiser pleinement son potentiel économique et de favoriser l'insertion sociale.

Le vieillissement de la main-d'œuvre et de la population de l'Union européenne exerce des pressions nouvelles sur le marché du travail, notamment en ce qui concerne la prestation de soins. Les migrations et la mobilité représentent peut-être une partie de la solution de ces problèmes. Mais l'immigration est un processus malaisé qui ne saurait être envisagé sous l'angle exclusif du marché du travail. L'insertion économique et sociale des immigrés demande des efforts accrus de la part des autorités publiques, qui doivent mettre en place des services sociaux, des réseaux locaux, des mesures de formation pratique, des cours de langues et d'autres services correspondants aux besoins des immigrés.

Dans ce contexte, la Fondation a lancé un projet de développement sur cette question en 2002. Une équipe de projet regroupant des représentants des trois domaines de base a été établie, et un comité consultatif formé. En 2002, les travaux ont porté sur les problèmes affrontés par les immigrés

et sur les mesures prises par les secteurs privés et publics pour les résoudre. Dans le cadre du projet, un glossaire des concepts clés sera établi, des informations pertinentes au niveau national et européen seront recueillies et analysées et un scénario prévisionnel de dix ans sera établi. Les résultats seront publiés en 2003 et un atelier sera organisé pour examiner les conclusions et débattre de la politique en matière d'immigration concernant les dix années à venir.

>> Les prévisions concernant la société de la connaissance

La Fondation a lancé le projet sur les prévisions concernant la société de la connaissance européenne en 2001. Ce projet a pour but d'étudier les moteurs de la société de la connaissance par rapport aux conditions de vie, aux conditions de travail et aux relations industrielles, et d'évaluer son impact. Étroitement liés aux objectifs de Lisbonne, ces travaux ont pour but d'apporter un soutien aux DG Société de l'information et Recherche de la Commission européenne par la réalisation d'un manuel sur la méthodologie des prévisions. Ce projet a également des liens directs avec les travaux de la DG Emploi et affaires sociales. En 2002, des travaux pilotes ont commencé dans quatre pays: la Finlande, l'Allemagne, la Grèce et l'Irlande. Cette même année, le projet a produit un manuel sur les prévisions concernant la société de la connaissance, qui a été présenté lors d'une conférence organisée en novembre, à Bruxelles. Il a également établi quatre points de prévision temporaires nationaux, composés de partenaires sociaux nationaux, de représentants de l'État et de chercheurs dans les pays pilotes.

Il est également prévu de réaliser en 2002-2003:

- des "indicateurs de progrès" de la société de la connaissance pour les pays de l'UE,
- des modèles nationaux de la société de la connaissance pour les pays pilotes sélectionnés,
- des prévisions nationales concernant la société de la connaissance pour des pays sélectionnés,
- un rapport de synthèse sur les prévisions concernant la société de la connaissance européenne par rapport aux conditions de vie, aux conditions de travail et aux relations industrielles.



Une notoriété accrue: les informations et la communication

L'intégration de la stratégie de la Fondation en matière d'information et de communication à son programme de travail quadriennal a représenté la tâche principale de l'unité information et communication en 2002. Cela a demandé l'incorporation d'une dimension information et communication à tous les projets de recherche et la promotion des travaux menés dans les activités de base de la Fondation. Les efforts pour veiller à la notoriété de la Fondation aux niveaux national, européen et international ont représenté une partie importante de son travail. L'organisation du premier Forum de la Fondation, qui a eu lieu en août à Dublin, a marqué une étape importante dans la stratégie en matière d'information et de communication.

>> Message principal

"Des emplois de meilleure qualité", tel était le message central de la Fondation en 2002. Environ la moitié des produits d'information divers réalisés et des activités exécutées durant l'année l'ont incorporé.

>> Un ciblage amélioré

Le bureau de liaison de Bruxelles a joué un rôle crucial dans la diffusion de l'information, de l'expertise et des connaissances de la Fondation aux commissions du Parlement européen et aux sections du Comité économique et social européen appropriées. La collaboration avec la Commission est devenue plus régulière et s'est intensifiée, aboutissant notamment à la production de rapports conjoints dans les domaines des relations industrielles et des conditions de vie.

Les centres de liaison nationaux ont été créés pour suivre les progrès nationaux en matière de politique sociale et pour déterminer les groupes cibles et les "amis de la Fondation", afin d'élargir les publics touchés par les activités de la Fondation. Il existe désormais des centres dans sept États membres: l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas et la Suède. Après la première phase de mise en œuvre, qui s'étend de la fin 2002 au milieu de 2003, une évaluation sera exécutée avant son expansion éventuelle à tous les États membres en 2004. Les premiers rapports sont satisfaisants et indiquent que les centres de liaison seront en mesure de diffuser les informations appropriées en temps utile au niveau national.

Suite à des visites de la direction dans treize pays candidats en 2002, les groupes cibles principaux de ces pays ont été inventoriés et ils recevront désormais des informations régulières de la Fondation.

Supports de communications	Nombre de produits ou d'activités	% relatif au thème "Emplois de meilleure qualité"
Rapports	70	51%
Cahiers de la Fondation	3	100%
Communiqués de presse	26	50%
Articles publiés sur le web	30	20%
Communiqué (articles)	30	26%
Conférences (y compris conjointes avec l'UE)	3	66%
Forum de la Fondation	1	50%
Conférences externes	94	57%

>> Supports de messages

La nouvelle politique consistant à utiliser des conférences vedettes pour la diffusion des messages a atteint son but et le Forum de la Fondation a joué un rôle important dans la consolidation du rôle de celle-ci dans les enceintes de débats vis-à-vis des partenaires sociaux et des gouvernements. Deux conférences conjointes, organisées durant les présidences espagnole et danoise de l'UE, ont joué un rôle important à cet égard. La Fondation a également contribué à dix autres événements de la présidence de l'UE, auxquels elle a envoyé des orateurs ou des experts, et a participé à huit conférences de la présidence de l'UE.

La conférence intitulée *Indicators for better quality of work*, (Indicateurs pour une meilleure qualité du travail), organisée conjointement avec le gouvernement belge et le Bureau international du travail, a souligné l'importance attachée par la Fondation à ce domaine de son activité.

Les séminaires sur la *Première enquête sur les conditions de travail dans les pays candidats* organisés durant les visites de la direction dans ces pays ont également représenté un outil important pour l'explication du champ et du contenu des activités de recherche de la Fondation.

>> La diffusion des nouvelles

On a enregistré plus de 800 000 sessions utilisateurs sur le site web principal de la Fondation en 2002. Ce chiffre représente une augmentation de 78% par rapport à l'année précédente. *Eurofound*, qui contient une description de tous les projets nouveaux et en cours, ainsi que des résumés des résultats des travaux de recherche et des présentations effectuées par la Fondation à des conférences, s'est développé progressivement depuis 2002. L'introduction systématique de descriptions et mots clés cohérents dans les métadonnées du site *Eurofound* a abouti à une augmentation manifeste du nombre de sessions utilisateurs provenant de moteurs de recherche. Environ un utilisateur sur cinq consulte le site plus d'une fois, ce qui est en général considéré comme une indication de satisfaction. Toutes les publications sont disponibles gratuitement et peuvent être téléchargées sur le site web de la Fondation. En 2002, plus de cent publications ont été publiées sur internet.

EIROnline, le site web de l'Observatoire européen des relations industrielles et le premier site web de la Fondation a également fait l'objet d'une augmentation de 156% du nombre de sessions utilisateurs en 2002, qui ont atteint 1 124 568. En novembre 2002, le portail web de l'EMCC a été inauguré. Une nouvelle version de la base des données des accords des comités d'entreprise européens est en préparation et sera publiée sur le web en 2003.

Les sites web de la Fondation sont désormais conformes aux lignes directrices en matière d'accessibilité de la WAI, qui sont destinées à faciliter l'accès des usagers handicapés au site web.

>> L'augmentation des activités de publicité

En 2002, au total, 110 publications ont paru, contre 48 en 2001. Celles-ci comprennent 70 rapports, dont 49 ont été publiés exclusivement sur le web. Seize résumés de rapports différents ont été publiés sur le web. Trois cahiers de la Fondation ont également été produits. Ces nouvelles publications sont conçues pour mettre en lumière, sous forme de synthèse, des travaux de la Fondation sur des questions de l'agenda pour la politique sociale de l'UE couvrant plusieurs années. Un autre nouveau produit, le résumé, a pour but de regrouper les résultats obtenus dans le cadre d'un domaine particulier de recherche ou d'un grand projet. Quatre résumés ont été publiés en 2002.

En outre, quatre produits destinés aux entreprises et trois autres produits promotionnels ont paru dans l'année. Les brochures d'entreprise ont été publiées dans les langues de l'UE et des pays candidats. Des résumés de rapports couvrant les pays candidats ont également été traduits dans les langues de ces pays.

>> Une "nouvelle" lettre d'information

L'image de la lettre d'information de la Fondation, *Communiqué*, a été remaniée en 2002. Désormais plus axée sur les nouvelles, celle-ci donne une vue d'ensemble plus précise des activités de la Fondation. Le nombre de numéros a été réduit de dix à six par an, tandis que le nombre de pages est passé de quatre à six, pour rendre son impact plus substantiel. Une version en ligne est publiée simultanément et il est désormais possible de la recevoir régulièrement par e-mail sur demande. Une évaluation de *Communiqué* est prévue en 2003.

>> Un contact journalier avec la presse

La notoriété de la Fondation dans les médias européens a augmenté au cours de l'année, suite à des activités de presse régulières et plus coordonnées. Le nombre de communiqués de presse publiés est passé de dix en 2001 à 25 en 2002, ce qui a suscité environ 200 coupures de presse. Pour continuer à favoriser des liens plus étroits avec les journalistes du domaine socioéconomique, une salle de presse "Actualité/Presse" a été créée sur le site web de la Fondation permettant à ceux-ci d'avoir facilement accès à des informations sur les travaux en cours de la Fondation, à des communiqués de presse et à des coupures de presse. En 2002, environ 600 journalistes se sont abonnés à la salle de presse de la Fondation pour recevoir des communiqués de presse et des informations par e-mail et le nombre de demandes de renseignements provenant de ceux-ci est passé à environ 220 en 2002, ce qui représente environ une demande par jour.

>> Double augmentation du nombre de visiteurs

En 2002, environ 980 personnes réparties entre 69 groupes ont visité la Fondation, soit une augmentation d'environ 45% par rapport à 2001. En 2002, la majorité des visiteurs sont venus des pays scandinaves (44%) et seulement 14% des pays d'Europe du Sud. Les partenaires sociaux ont représenté en moyenne 37% de tous les visiteurs durant cette période. En 2002, il y a eu environ trois visiteurs sur dix venant du Parlement européen, de la Commission, d'ambassades, de ministères des États membres de l'UE et du conseil d'administration. Un visiteur sur deux appartenait aux milieux des partenaires sociaux, d'ONG et ou de la presse, tandis qu'un sur cinq suivait des études ou travaillait dans le domaine de l'éducation.

>> Le programme de conférences et d'expositions

Un grand nombre d'événements, organisés soit entièrement par la Fondation soit en collaboration avec d'autres organisations, ont eu lieu en 2002. La Fondation a participé à 96 événements externes, auxquels elle a fait des présentations ou envoyé des experts. Le plus important a été bien sûr le Forum de la Fondation qui s'est déroulé en août à Dublin.

Environ 12 expositions ont eu lieu en 2002. Ce chiffre est inférieur à ceux des années précédentes mais les efforts portent désormais sur l'organisation de conférences externes moins nombreuses mais plus importantes. Un nouveau stand d'exposition a été créé pour le Forum, qui reflète la décision d'organiser des expositions qui exploitent des techniques électroniques et d'employer du matériel de pointe. La Fondation élabore actuellement des politiques et procédures concernant les expositions, qui seront mises en œuvre en 2003.

>> Augmentation du nombre de demandes de renseignements

Au total, 997 demandes de renseignements ont été adressées à la Fondation en 2002. Un groupe de travail interne a établi un protocole pour le traitement de ces demandes et a décidé d'élaborer des réponses standard aux questions souvent posées dans diverses langues. Cette mesure sera exécutée en 2003 en conjonction avec le Système de gestion des contacts, sous la direction du responsable des TIC.

Au niveau interne, le centre d'information a continué à développer la présence intranet de la bibliothèque par la création de bibliographie web, de pages de liens et le nouveau *Newslog* de l'UE, en coopération étroite avec l'officier de liaison de Bruxelles. L'accès électronique aux revues spécialisées, en combinaison avec un accès à des bases de données bibliographiques et commerciales, représente la pierre de touche de la stratégie en matière d'information. Une stratégie de catalogage a été établie en 2002. À partir du milieu de

2003, tous les ouvrages acquis récemment seront répertoriés, avec leur description, dans le catalogue web.

En 2002, des plans ont été lancés pour la rénovation de la bibliothèque, visant à établir une section centrale désignée pour la consultation des catalogues et à créer un espace plus facile d'accès.

>> La diffusion par l'éducation

Un séminaire d'une semaine sur la diffusion des travaux de recherche a été organisé du 10 au 15 mars à Uppsala, en Suède, en collaboration avec le *Nordic Institute for Advanced Training in Occupational Health and other Worklife Matters* (Institut nordique pour la formation avancée en santé professionnelle et d'autres questions travail-vie).

Un séminaire de trois jours, organisé conjointement avec l'ETUI sur l'utilisation de l'internet comme outil d'information sur les relations industrielles, a eu lieu du 7 au 9 mars à la Fondation.

>> Le contrôle de la qualité

Une nouvelle identité visuelle a été introduite en janvier 2002 et un manuel d'information et de communication sur les politiques et les procédures a été adopté à la fin 2002. Celui-ci couvre la politique et les procédures relatives aux conférences et aux visiteurs, ainsi qu'une politique éditoriale concernant à la fois les documents publiés sur le web et imprimés. Un guide de rédaction a été inclus dans le cadre des normes qualité, qui traite du style et des conventions relatives à la rédaction de l'anglais. Ce manuel contient également une politique relative aux rapports avec la presse.

Un projet pour l'amélioration de la qualité des traductions a été lancé, dans lequel l'élaboration d'une terminologie joue un rôle important. Une base de données a été créée pour aider les traducteurs à accéder aux termes appropriés utilisés dans les domaines de recherche de la Fondation. Plus de 800 termes sont désormais disponibles dans toutes les langues européennes.

En outre, la création d'une base de données des événements a, pour la première fois, rendu possible de disposer d'une vue d'ensemble des conférences et ateliers internes et externes futurs. Des documentations destinées aux visiteurs ont également été élaborées et seront achevées à la fin de janvier 2003.

En 2002, les activités d'information et de communication ont accompagné toutes les activités de la Fondation. De plus en plus, les initiatives d'information et de communication forment partie intégrante de chaque projet et programme de recherche. Cette démarche s'intensifiera encore en 2003 afin d'améliorer la notoriété de la Fondation auprès de ses publics cibles, pour fournir les informations appropriées aux personnes voulues, au moment opportun. À l'heure où nous assistons à une évolution importante de la politique sociale, le rôle de la Fondation n'a jamais été plus important.

Annexe 1

Budget de la Fondation 2002

1. Résumé	
Recherche	54%
Information et diffusion	23%
Traduction	7%
Administration	17%

2. Analyse de dépenses										
	Activité									
	Recherche		Information et diffusion		Traduction		Administration		Total	
Personnel	4,014	43%	2,380	26%	521	6%	2,412	26%	9,327	54%
Administration	546	34%	432	27%	118	7%	524	32%	1,620	9%
Opérations	4,764	74%	1,136	18%	495	8%	0	0%	6,395	37%
TOTAL	9,324	54%	3,948	23%	1,134	7%	2,936	17%	17,342	100%

3. Effectifs						
	Postes pourvus (nombre)					
	Recherche	Information et diffusion		Traduction	Administration	Total
Grade A	16	6		4	4	30
Grade B	5	4		0	7	16
Grade C	8	10		1	10	29
Grade D	0	0		0	1	1
TOTAL	29	20		5	22	76

Annexe 2

Conseil d'administration

(au 31 décembre 2002)

Membres du Bureau

Groupe des gouvernements

Vice-président du conseil d'administration

Marc Boisnel

Ministère des affaires sociales, du travail
et de la solidarité

Suppléant

Kees J. Vos

Ministerie van Sociale Zaken en Werkgelegenheid

Groupe des employeurs

Vice-président du conseil d'administration

Jan Willem Van den Braak

Vereniging VNO-NCW

Groupe des travailleurs

Présidente du conseil d'administration

Marjaana Valkonen

SAK

Commission européenne

Vice-président du conseil d'administration

Bernhard Jansen

DG Emploi et Affaires sociales

Représentants de la Commission européenne

Membres

Bernhard Jansen

DG Emploi et Affaires sociales

Ylva Tiveus

DG Environnement

Andrew Sors

DG Recherche

Suppléants

Jackie Morin

DG Emploi et Affaires sociales

Klaus Schnuer

DG Environnement

Ronan O'Brien

DG Recherche

Coordonnateurs

Groupe des employeurs

Membre

Natascha Waltke

Union des Confédérations de l'Industrie et des
Employeurs d'Europe (UNICE)

Suppléant

Bernard Le Marchand

Fédération Européenne des Moyennes et Grandes
Entreprises (FEMGED)

Groupe des travailleurs

Membre

Jean Lapeyre

Confédération européenne des syndicats (CES)

Suppléant

Roger Sjøstrand

Confédération européenne des syndicats (CES)

Observateurs représentant l'AELE aux réunions de la Fondation

Gouvernement

Marlene Elsensohn

Amt für Volkswirtschaft

Liechtenstein

Uwe Fischer

Arbeitsvermittlung Liechtensteinische

Landesverwaltung

Liechtenstein

Employeurs

Kristian Skjølaas

NHO (Confédération norvégienne

du commerce et de l'industrie)

Travailleurs

Antony Kallevig

Confédération norvégienne des syndicats (LO)

Annex 2 (suite)

Conseil d'administration (au 31 décembre 2002)

PAYS	Représentants des gouvernements		Représentants des organisations d'employeurs		Représentants des organisations de travailleurs	
	MEMBRE	SUPPLEANT	MEMBRE	SUPPLEANT	MEMBRE	SUPPLEANT
Allemagne	Wolfgang Koberski Bundesministerium für Arbeit und Sozialordnung	Sybille Rösel Bundesministerium für Arbeit und Sozialordnung	Rainer Schmidt-Rudloff Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbände (BDA)	Renate Hornung-Draus Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbände (BDA)	Dieter Pougin Deutscher Gewerkschaftsbund Bundesvorstand (DGB)	Reinhard Dombre Deutscher Gewerkschaftsbund Bundesvorstand (DGB)
Autriche	Andreas Schaller Bundesministerium für soziale Sicherheit und Generationen	Birgit Stimmer Bundesministerium für Arbeit, Gesundheit und Soziales	Heinrich Brauner Industriellen Vereinigung (IV)	Christoph Parak Verband der Öffentlichen Wirtschaft und Gemeinwirtschaft Österreichs (VÖWG)	Renate Czeskleba Österreichischer Gewerkschaftsbund (ÖGB)	<i>nomination en instance</i>
Belgique	Michel De Gols Ministère de l'Emploi et du Travail	Luc Van Hamme Ministère de l'Emploi et du Travail	Roland Waeyaert UNIZO (Union des entrepreneurs indépendants)	Arnaut de Koster Fédération des Entreprises de Belgique (FEB-VBO)	Herman Fonck Confédération des syndicats chrétiens (ACV/CSC)	<i>nomination en instance</i>
Danemark	Peter Nedergaard Ministère de l'emploi	Kim Taasby Ministère de l'emploi	Henriette Bennicke DI (Confédération des employeurs danois)	Nils J Andreasen SALA (Confédération des associations d'employeurs agricoles)	Annette Bendixen FTF (Confédération des travailleurs salariés et des fonctionnaires)	Niels Sørensen LO (Confédération danoise des syndicats)
Espagne	Cristina Galache Matabuena Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales	Carmen Briones Gonzalez Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales	Maria Angeles Asenjo Dorado Confederación Nacional de la Construcción (CNC)	Rosario Escolar Polo Sociedad estatal de participaciones industriales (SEPI)	Rosario Morillo Confederación sindical de Comisiones Obreras (CC.OO)	Iñigo Sagrama Odriozola ELA-STV (Solidarité des travailleurs basques)
Finlande	Matti Salmenperä Ministère du travail	Tuomo Alasoini Ministère du travail	Tapani Saukkonen TT (Confédération de l'industrie et des employeurs finnois)	Martti Virtanen PT (Confédération des industries des services)	Marjaana Valkonen SAK (Organisation centrale des syndicats finnois)	Leila Kurki STTK (Confédération finnoise des travailleurs salariés)
France	Marc Boisnel Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité	Robert Mounier-Vehier Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité	Florence Cordier Electricité de France – Gaz de France (EDF-GDF)	Emmanuel Julien Mouvement des entreprises de France (MEDEF)	Jean-Paul Peulet Confédération française démocratique du travail (CFDT)	Michel Decayeux Confédération générale du travail-Force Ouvrière (CGT –FO)
Grèce	Dimitrios Tangas Ministère du travail et de la sécurité sociale	Manolis Mylonas Ministère du travail et de la sécurité sociale	Eugenia Tsoumani-Spentza SEB (Fédération des industries grecques)	Elias Tsamoussopoulos SEB (Fédération des industries grecques)	Alexandros Kalyvis GSEE (Confédération générale du travail grec)	Dimitrios Moshogiannis GSEE (Confédération générale du travail grec)
Irlande	William Jestin Department of Enterprise, Trade and Employment	John Kelleher Department of the Environment and Local Government	Dermot Killen Smurfit Ireland	Gavin Marié Irish Business and Employers Confederation (IBEC)	Rosheen Callender Services, Industrial, Professional and Technical Union (SIPTU)	Liam Berney Irish Congress of Trade Unions (ICTU)
Italie	Maria Teresa Ferraro Ministère du travail et des politiques sociales	Michele Tiraboschi Università degli Studi di Modena e Reggio Emilia	Carlo Terraneo Confindustria (Confédération générale de l'industrie italienne)	Stefania Rossi Confindustria (Confédération générale de l'industrie italienne)	Gloria Malaspina Confederazione Generale italiana del lavoro (CGIL)	Angelo Masetti Unione italiana del lavoro (UIL)
Luxembourg	Nadine Welter Ministère du travail et de l'emploi	Paul Weber Inspection du travail et des Mines (ITM)	Nicolas Welsch Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois	Georges Santer Fédération des Industriels Luxembourgeois (FEDIL)	René Pizzaferr Confédération Syndicale Indépendante du Luxembourg (OGB-L)	Nicolas Hoffmann Confédération des syndicats chrétiens du Luxembourg (LCGB)
Pays-Bas	Martin Blomsma Ministerie van Sociale Zaken en Werkgelegenheid	Martin Blomsma Ministerie van Sociale Zaken en Werkgelegenheid	Jan Willem van den Braak VNO-NCW (Confédération de l'industrie et des employeurs des Pays-Bas)	Gerard A M van der Grind LTO Nederland (Confédération néerlandaise de l'agriculture et de l'horticulture)	Erik Pentenga FNV (Fédération des syndicats néerlandais)	Arie Woltmeijer Christelijk Nationaal Vakverbond (CNV)
Portugal	João Veiga Moura Instituto de Desenvolvimento e Inspeção das Condições de Trabalho (IDICT)	Fernanda Santiago Ministério do Ambiente	Alexandra Costa Artur Centro de Formação profissional para o Comércio e Afins (CECOA)	Luis Ferrero Morales Associação Industrial Portuguesa (AIP)	Joaquim Dionisio Confederação Geral dos Trabalhadores portugueses (CGTP)	João de Deus Gomes Pires União Geral de Trabalhadores (UGT)
Suède	Inger Ohlsson Arbetslivsinstitutet (Institut national pour la vie professionnelle)	Gunilla Malmberg Ministère des affaires sociales	Marie-Louise Thorsén-Lind Confédération des entreprises suédoises	Eric Jannerfeldt Confédération des entreprises suédoises	Mats Essemymr TCO (Confédération suédoise des travailleurs professionnels (TCO)	Sven Bergström LO (Confédération des syndicats suédois)
Royaume-Uni	George Clark Department for Work and Pensions	Anthony R Martin Department for Work and Pensions	James Fothergill Confederation of British Industry (CBI)	<i>nomination en instance</i>	Richard Exell Trade Union Congress (TUC)	David Feickert Trade Union Congress (TUC)

Annexe 3

Comité d'experts

(au 31 décembre 2002)

Allemagne

Norbert Altmann
Institut für Sozialwissenschaftliche
Forschung e.V.

Autriche

Michaela Moritz
ÖBG (Österreichisches Bundesinstitut für
Gesundheitswesen)

Belgique

Marc Heselmans
Ministère de l'emploi

Danemark

Anders Rosdahl
Socialforskningsinstituttet

Espagne

Carmen Ortega Jiménez
Ministère du travail et des affaires sociales

Finlande

Jouko Nätti
Université de Jyväskylä

France

Françoise Piotet
Université de Paris I - Panthéon Sorbonne

Grèce

Christina Theochari
EKA (Centre du travail d'Athènes)

Irlande

Deirdre Carroll
Department of Social,
Community and Family Affairs

Italie

Silvana Sciarra
Université de Florence

Luxembourg

Jean-Paul Demuth
Association d'assurance contre les accidents -
Section industrielle

Pays-Bas

Fred Huijgen
Université de Nijmegen

Portugal

António Casimiro Ferreira
Collège S. Jerónimo

Suède

Bengt Furåker
Université de Göteborg

Royaume-Uni

John Ditch
Université de Northumbria

Observateur: Norvège

Tore Nilssen
SINTEF

Annexe 4

Personnel de la Fondation

(au 31 décembre 2002)

Direction

Raymond-Pierre Bodin, Directeur
Eric Verborgh, Directeur adjoint
Wendy O'Conghaile,
Conseillère à la direction
Barry O'Shea, Conseiller à la direction**
Catherine Cerf
Cécile Deneys
Annick Menzies

Administration

Terry Sheehan, Chef de section
Sarah Hayes
Dolores McCarthy

Unité Finances

Linda Byrne
Jennifer Corcoran (T)
Frances Doyle (T)
Elisabeth Gouilleux-Cahill
Nick McDonald (T)
Elizabeth Wade (T)

Services généraux

Michael Cosgrave
Kay Flynn (T)
Jackie Hayes (T)
Ewan Hogan
Brian Moore
Sally Anne Sloan

Technologies de l'information et de la communication

Gloria Nistal, Chef de section

Unité soutien et opérationnel

Said El Aroussi
Jim Halpenny
Louise Shanley
Justin Smith (T)

Unité Technologies du Web

Stephan Jaeger
Barbara Schmidt

Information et communications

Elisabeth Lagerlöf, Chef de section
Måns Mårtensson
Michael Wimmer*
Antonella Pirami

Unité de la gestion du contenu et de la diffusion

Mattanja de Boer, Chef de programme
Fiona Murray, Administratrice Web
Martin Flynn
Sean Griffin
Philip Ireland
Chrysanthe Moschonaki
Hilary O'Donoghue
Colm O'Neill
Marie O'Meara
Karin Teeuwen
Jan Vandamme

Unité Affaires publiques

Brid Nolan, Chef de programme
Roseanna Creamer
Sophie Flynn (T)
Doris Hirschfeld
Dolores Whelan (T)

Services linguistiques

Cristina Frawley
Brigitte Mariacher
Jacques Prieu
Evangelhos Psaroudakis
Clare Deasley (T)
Maria Santos

Ressources humaines

Raymond Comerford, Chef de section
Heather Brown
Aoife Caomhánach
Melina Fenelon (T)

Soutien opérationnel

Eberhard Köhler, Chef de section
Martine Deasy
Agnes Geraghty (T)
Patricia Kingston
Bernadette Lovatt
Ann McDonald
Mary McNeice

Recherche

Relations industrielles

Stavroula Demetriades,
Coordonnatrice
Isabella Biletta*
Maria Byrne (T)
Camilla Galli da Bino
David Foden
Timo Kauppinen
Kevin O'Kelly (T)
Marina Patriarka
Sylvaine Recorbet
Ioanna Rossi (T)
Christian Welz

Conditions de vie

Rob Anderson, Coordonnateur
Javier Bernier (T)
Bianca Bottoni*
Philippe Bronchain
Sarah Farrell
Inma Kinsella
Hubert Krieger
Henrik Litske
Teresa Renehan

Conditions de travail

Pascal Paoli, Coordonnateur
Catherine Flynn (T)
Christine Gollin
John Hurley
Judy McAuley (T)
Leontine Mastenbroek
Sophia MacGoris
Jean-Michel Miller
Sabrina Tesoka
Agnès Parent-Thirion

Observatoire européen du changement (EMCC)

Barbara Gerstenberger
Janet Smith
Sylvie Seigné-Monks (T)

(T) = Personnel temporaire

* Expert national détaché

** En détachement de la Commission européenne



Office des publications

Publications.eu.int

ISBN 92-897-0216-8



9 789289 702164